

AQVITANIA

TOME 15

1997-1998

Revue inter-régionale d'archéologie

*Aquitaine
Limousin
Midi-Pyrénées
Poitou-Charentes*

*Revue publiée par la Fédération Aquitania avec le concours financier
du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie,
du Centre National de la Recherche Scientifique,
de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux III*

Sommaire

- A. BOLLE, P. FOUÉRE, J. GOMEZ DE SOTO,
Age du Bronze et Tène ancienne sur la déviation de Saint-Martial-de-Ribérac à Ribérac (Dordogne). 7
- A. MULLER,
Le Cluzel (Toulouse, Haute-Garonne), du Bronze final au deuxième Age du Fer. Bilan des fouilles
1968-1987. 27
- ANNEXE*
P. MARINVAL, L. BOUBY,
Données sur l'économie végétale du Cluzel au premier Age du Fer (Toulouse, Haute-Garonne). 67
- B. MAURIN, B. DUBOS, R. LALANNE,
L'enceinte protohistorique de l'Estey du large. Site archéologique sublacustre du lac de Sanguinet. 73
- A. TOLEDO I MUR,
La Croix du Buis (Arnac-la-Poste, Haute-Vienne). Un entrepôt du I^{er} siècle a.C. 109
- ANNEXE*
J.-P. GUILLAUMET,
Le monument à quatre faces humaines de la Croix du Buis (Arnac-la-Poste, Haute-Vienne). 141
- A. RUIZ GUTIÉRREZ,
Flaviobriga, puerto comercial entre Hispania y la Galia. Estudio del comercio de terra sigillata a través
de un lote de Castro Urdiales (Cantabria). 147
- P. AUPERT, J. DASSIÉ,
L'urbanisme d'une agglomération secondaire : nouvelles découvertes aériennes à Barzan. 167
- P. SILLIÈRES,
Deux grandes rues de Saint-Bertrand-de-Comminges et l'évolution monumentale du centre de la
ville antique. 187

A. BOUET,	
Les thermes de la <i>villa</i> de Montmaurin (Haute-Garonne) et la pratique balnéaire et sportive dans l'Antiquité tardive.	213
F. PONS,	
Une nécropole de l'Antiquité tardive : Saint-Laurens, Castres (Tarn).	245
<i>ANNEXE</i>	
V. GENEVIÈVE,	
Les monnaies de la nécropole de Saint-Laurens.	265
B. BOULESTIN, L. BOURGEOIS, A. DEBORD, J. GOMEZ DE SOTO,	
Le Champ de l'Eglise à Agris (Charente) : habitat carolingien et fosse à incinération.	271
A. CHAMPAGNE,	
Une reconstruction au XV ^e siècle en Poitou : financement et approvisionnement en matériaux du chantier de Vasles.	287

Notes

A. BEYNEIX,	
Précisions sur la sépulture à incinération d'Ambrus (Lot-et-Garonne).	309
R. BOYER, C. PIOT,	
Bronze figuré en Agenais : une tête au <i>cirrus</i> inédite découverte dans la Garonne (commune du Passage, Lot-et-Garonne).	319
J. LAPART,	
Têtes gallo-romaines en marbre récemment découvertes dans le Gers.	327

Chronique

B. CURSENTE,	
Chronique de l'Archéologie médiévale en Aquitaine (début 1993-début 1998).	345

Alain Bouet

Maître de Conférences
AUSONIUS
Université M. de Montaigne
Bordeaux 3

Les thermes de la *villa* de Montmaurin (Haute-Garonne) et la pratique balnéaire et sportive dans l'Antiquité tardive

RÉSUMÉ

La *villa* de Montmaurin apparaît dans la littérature archéologique comme l'exemple type de demeure rurale du sud-ouest de la Gaule car elle a fait l'objet d'une publication exhaustive. Ce travail est toutefois aujourd'hui insuffisant sur de nombreux points. Tel est le cas des thermes dont un nouvel examen des vestiges permet de préciser le plan et les aménagements, mettant en évidence un fonctionnement original qui donne une place importante au sport pratiqué tant par les hommes que par les femmes.

ABSTRACT

The *villa* of Montmaurin appears in archeological literature as a typical example of a country residence in the south-west of Gaule because it has been the subject of many publications. This work is, nowadays, somewhat insufficient in various points. This is the case of the thermal baths for which a study of the remain allows us to have a more precise idea of the overall layout and the fixtures fittings. This makes clear that in their original function, there was an important place for sport, both for men and women.

Le site de la *villa* de Lassales se trouve en contrebas du village de Montmaurin. Bordé par la Save, affluent de la Garonne, il se développe sur le versant ouest de la vallée, en pente douce, au milieu des terres cultivables, des vastes prairies et des pacages. Il est connu depuis au moins 1833, mais la première description des ruines mises au jour lors de pillages ne remonte qu'à 1864. Les travaux se développèrent à partir de 1879, permettant de saisir de façon globale l'organisation des constructions. La renommée de Montmaurin vient toutefois des fouilles exhaustives réalisées par G. Fouet de 1947 à 1960 et de l'imposante monographie qui s'ensuivit¹, faisant du site et pour longtemps, une des rares *villae* du sud de la Gaule publiées dans leur intégralité.

L'ancienneté de l'œuvre et l'avancée de la recherche font que l'ouvrage apparaît aujourd'hui insuffisant sur de nombreux points. Tel est le cas des bains, dont un réexamen et une relecture des descriptions anciennes permettent d'approfondir l'interprétation, révélant un ensemble original de l'Aquitaine de l'Antiquité tardive².

1. LA VILLA DE MONTMAURIN : PRÉSENTATION GÉNÉRALE

1.1. Le plan

La *villa* étudiée ici n'a pas été la seule du site. En effet, une première construction a été mise en place, peut-être à partir du milieu du I^{er} siècle ap. J.-C. La *pars urbana* s'organise alors autour d'un vaste péristyle. Ni le plan d'ensemble, ni les évolutions ne peuvent être étudiés dans le détail, les vestiges étant recouverts par les bâtiments postérieurs. Il semble toutefois que des travaux, intervenus vers 260 ap. J.-C., aient modifié l'entrée principale de la *villa* ainsi que le secteur à l'est du péristyle, alors que des thermes se trouvaient sans doute sous ceux de la *villa* tardive. Ils ont été trop partiellement dégagés et leur plan ne peut être

restitué. Le fouilleur rapproche le plan de la *villa* de celui des maisons pompéiennes, selon une démarche aujourd'hui dépassée.

Après une période d'abandon qui débute vers 285, la *villa* est profondément remodelée dans les années 325-330, avant que quelques travaux — au milieu de ce même siècle — ne lui donnent son aspect définitif (fig. 1). C'est l'état le mieux décrit par le fouilleur, les ultimes transformations n'étant pas toujours présentées de façon claire.

On parvient à la demeure par la même entrée que celle de la *villa* primitive. Elle donne accès à la cour 68 délimitée par un vaste portique en fer à cheval 63, 65³. Le cœur de la *villa* demeure le péristyle 90 de la construction antérieure, alors que les ailes périphériques sont profondément remaniées. Certaines pièces s'organisent autour d'un petit *atrium* 38 ou d'un péristyle secondaire 43, d'autres — une douzaine — sont chauffées. Le quartier thermal (au-delà de 113-117) est aménagé en arrière de l'aile occidentale. Dans l'axe du péristyle 90, la salle 33 ouvrait sur une cour 27 ornée de six bassins, encadrés de deux petits jardins 10, 24 bordés de portiques semi-circulaires 11, 26. Le tout était dominé par une série de salles surélevées, richement décorées (1-3, 13, 15 à 21).

Dans le troisième quart du IV^e s., la *villa* a subi un violent incendie qui l'a fortement endommagée ; les dégâts ont été réparés à l'économie. Elle fut détruite définitivement par un autre incendie survenu à la fin de ce même siècle.

1.2. L'alimentation en eau

Il n'a été retrouvé aucune trace de puits, de citerne ou d'aqueduc⁴. La présence de fontaines dans certaines pièces témoigne toutefois d'une arrivée d'eau sous pression. Le fouilleur envisage une adduction depuis deux sources à petit débit situées au sud-est, à mi-pente de la colline portant le village actuel de Montmaurin. L'autre possibilité serait la Save dont l'eau aurait pu être

1. Fouet 1969.

2. Nous remercions M. Vidal, Conservateur au Service Régional de l'Archéologie de Midi-Pyrénées et D. Letellier, Architecte des Bâtiments de France, pour toutes les facilités qu'ils nous ont données pour cette étude.

3. A l'ouest, les bâtiments de la *pars rustica* s'organisent autour de la grande cour 148.

4. Fouet, 1969, p. 164.

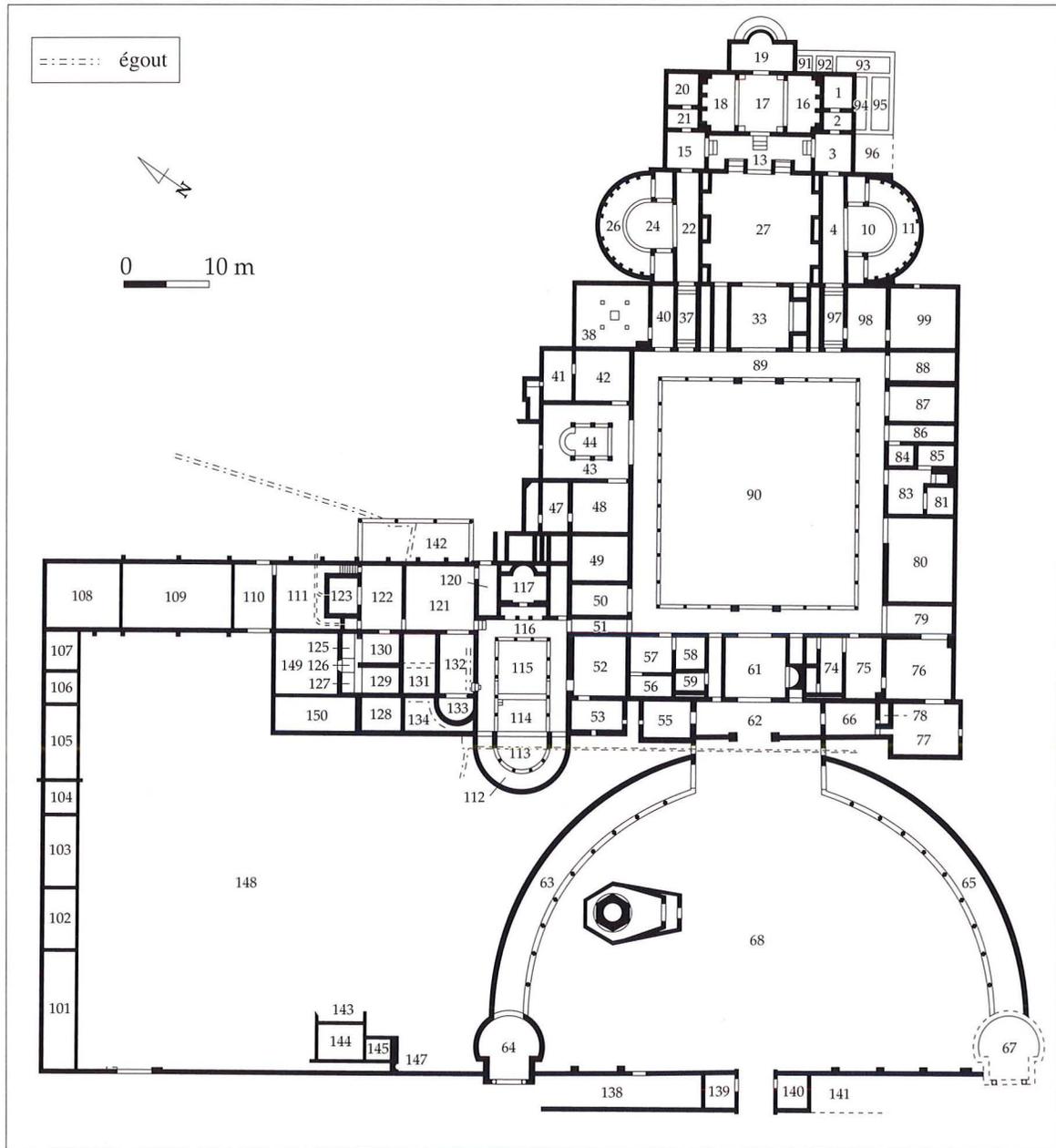


Fig. 1 : Montmaurin : plan général de la villa (d'après Fouet, 1969, fig. 23).

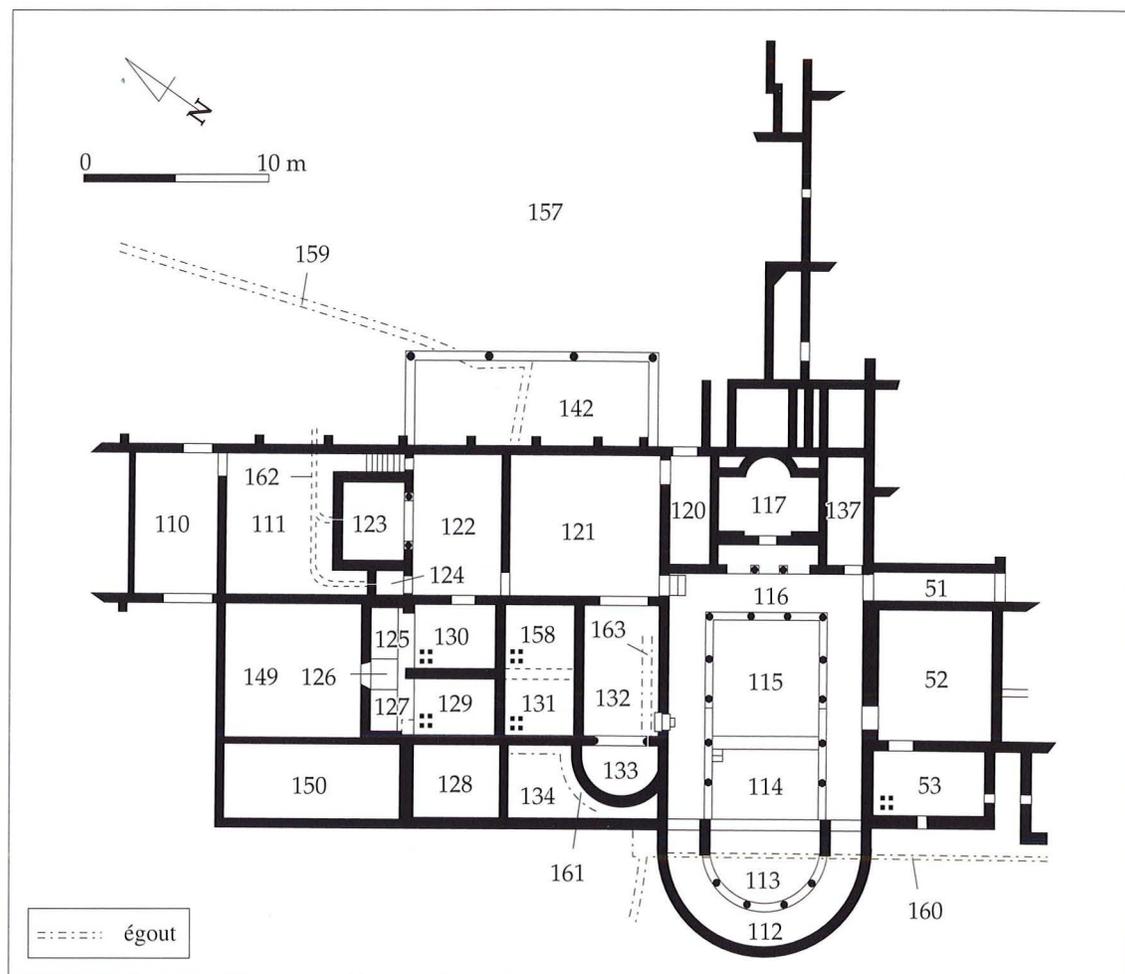


Fig. 2 : Montmaurin : plan du quartier thermal (d'après Fouet, 1969, fig. 23).

élevée grâce à une roue ⁵. La présence des fontaines qui impliquent un débit continu (et important) nous fait préférer la première hypothèse.

2. LE QUARTIER THERMAL

Situé dans l'aile occidentale de la *villa*, le quartier thermal a fait l'objet d'une description détaillée ⁶. En revanche, les interprétations sont

peu développées ou sujettes à caution. Il est vrai que la tâche n'est pas aisée car les pièces chauffées, déjà endommagées en 1880, ont été pratiquement détruites entre les deux guerres ⁷. L'organisation peut toutefois en être globalement reconstituée (fig. 2). L'ensemble, surélevé par rapport au reste de la demeure, couvrait une superficie de 972 m² (36 x 27 m).

5. Sur ce type d'adduction dans les *villae* de Gaule Narbonnaise, voir Bouet, 1996a, I, p. 265-266.

6. Fouet, 1969, p. 77-86.

7. Fouet, 1969, p. 84.

2.1. Le pseudo-nymphée et les pièces adjacentes

On parvenait à l'aile thermale par le couloir 51 qui s'ouvrait à l'angle oriental du péristyle central et se terminait par deux marches donnant accès à la cour 113-115, entourée d'un portique 112 et 116 de seize colonnes et deux piliers. L'espace se subdivise en trois parties : au nord-est, une petite cour dallée de marbre 115 de 34,70 m², à laquelle on parvient par deux seuils ouverts dans le mur bahut du portique, au centre un bassin 114 de 20,70 m², profond de 0,90 m où l'on descend au moyen de quelques marches disposées dans son angle nord-ouest, enfin au sud-ouest un petit jardin ornemental 113 en demi-cercle de 19 m², orné probablement à l'origine d'une fontaine et de sculptures. Après l'incendie du troisième quart du III^e s., les trois zones sont mises à niveau par des apports de terre et l'ensemble est transformé en jardin sans bassin. Cet espace a été interprété par le fouilleur comme un nymphée⁸, ce qui implique l'idée de fontaine monumentalisée. Or, le terme est ici galvaudé. En effet, on est en présence d'une simple fontaine ornementale, servant peut-être à alimenter le bassin voisin, associé à une cour à péristyle comprenant un petit jardin ; celui-ci est étendu à l'ensemble dans un deuxième temps. Nous verrons par la suite quelle fonction a pu avoir cet espace par rapport aux thermes voisins.

Hormis les pièces de bain décrites ci-dessous, cette cour donne accès à plusieurs espaces. Sur son axe principal, s'ouvre la salle 117 surélevée par rapport au portique et à laquelle on parvient en traversant un petit vestibule délimité par deux colonnes. Dallée et lambrissée de marbre, d'une superficie de 26,50 m², elle comprend, dans sa paroi occidentale, une abside ayant peut-être reçu — dans un premier temps — une fontaine⁹. Au sud, l'espace 137 de 18 m², de forme étroite et allongée, ne possédait qu'un sol de terre battue et des murs non crépis. Sa fonction demeure inconnue, mais le plan évoque une cage d'escalier, en tout cas un espace secondaire.

Sous le portique méridional s'ouvrent deux

salles. La première 52, de 41,40 m², possédait des parois lambrissées de marbre. Le sol n'a pas été fouillé. Elle donnait accès à la salle 53 de 19,40 m², comprenant à l'origine un hypocauste à conduits rayonnants chauffé depuis un *praefurnium* situé dans le mur ouest ou sud. Les parois étaient lambrissées et les fouilles anciennes ont mis au jour des débris de mosaïque.

La fonction des pièces 117, 52, 53 et leur rapport éventuel avec les bains sont difficiles à discerner. Elles sont accessibles par le péristyle qui dessert les thermes, le tout formant une aile bien distincte de la *villa*. L'espace 117, agrémenté d'une fontaine, devait être particulièrement frais l'été du fait du vestibule qui le sépare du péristyle. Peut-être s'agit-il d'une pièce de repos, affectée au délassement avant d'entrer dans les thermes proprement dits ? Les salles 52 et 53 ont-elles pu servir de seconde aile thermale, la première constituant l'*apodyterium-frigidarium*¹⁰ avec bassin d'immersion mobile¹¹, la seconde — chauffée — le *caldarium* ? L'hypothèse nous paraît peu probable du fait du type d'hypocauste. En effet, les canaux rayonnants ne permettent pas l'obtention de la température élevée nécessaire au *caldarium*. De surcroît, aucune trace de circulation d'eau n'est mentionnée. Nous pensons que cette idée doit être abandonnée, sans pour cela pouvoir en proposer une plus satisfaisante. On trouve parfois dans certains thermes publics des pièces adjacentes à une palestre¹² dont la destination n'est pas toujours clairement définie. La fonction de pièces liées au sport doit, selon nous, être écartée, car les thermes voisins possèdent leurs propres aménagements¹³.

2.2. Les pièces de bain

Les pièces thermales occupent l'aile ouest du péristyle. On y retrouve tous les espaces — froids et chauds — caractéristiques de ce type d'édifice. Les salles se situent de 0,65 à 0,75 m au-dessus du portique, hauteur qui correspond à celle des hypocaustes¹⁴.

8. Ce terme est couramment employé par la communauté archéologique bien qu'il ait fait l'objet de critiques. Voir Grimal, 1969, p. 305 ; Lavagne, 1992, p. 217 ; Bouet, 1996a, I, p. 186. Agusta-Boularot, 1997, p. 400-401.

9. Elle aurait été supprimée en même temps que la fontaine du péristyle et la mise en place du jardin sur toute la superficie.

10. Sur le vocabulaire thermal, voir Rebuffat, 1991 et Bouet (à paraître) a.

11. Aucune trace de bassin n'est à l'heure actuelle mentionnée par le fouilleur.

Sur ce type d'aménagement, voir Bouet, 1996a, I, 34 et p. 155-156.

12. Bouet, 1996a, I, p. 182-184.

13. Voir ci-dessous.

14. Le radier de l'hypocauste est donc aménagé au même niveau que celui du sol du portique.

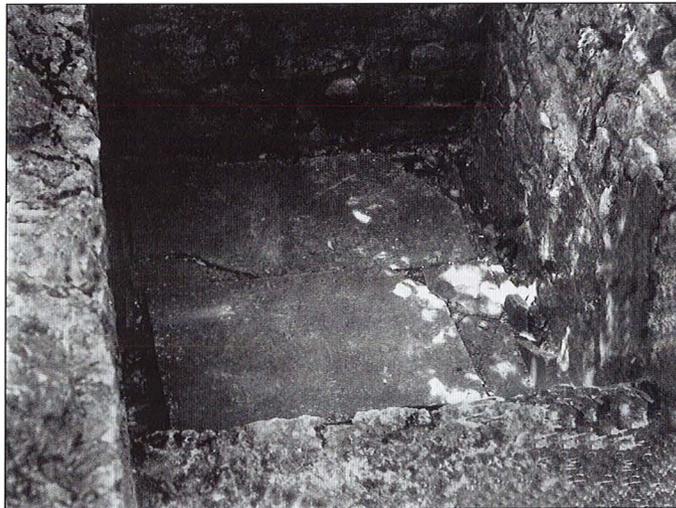


Fig. 3 : Montmaurin : vue de la douche 124 (cliché A. Bouet).

2.2.1. Les salles froides

On parvient à la salle 121 par un escalier de trois marches. D'une superficie de 58,50 m², elle a conservé les traces d'un sol en marbre. Une porte donnait accès à la pièce 122, de 51,10 m², dotée de plusieurs aménagements en saillie sur la paroi ouest. Le premier 123 est un bassin froid quadrangulaire de 12,05 m², profond de 0,85 m, dans lequel on descendait au moyen de deux marches. Les eaux étaient évacuées par une bonde placée dans le sol, contre le mur ouest. Même disposition pour le trop-plein aménagé dans la paroi occidentale entre le parement et le placage de marbre ; à sa base, il rejoignait la même évacuation que celle de la vidange.

Au sud, se trouve un réduit 124 de 1,20 m sur 1,40 m, dont le fond se situe 0,50 m sous le niveau du dallage de la pièce. Parois et fond sont recouverts de dalles de marbre (fig. 3). Cet espace a été interprété par l'Abbé Couret — en des termes peu scientifiques¹⁵ — comme des latrines. Cette idée, reprise par G. Fouet¹⁶ et par les auteurs postérieurs¹⁷, repose sur la présence d'un fort orifice d'évacuation de l'eau (0,25 m) qui rejoint l'égout 162 du bassin froid et surtout

sur la découverte d'une plaque de marbre percée d'un trou de 0,25 m. L'espace aurait été fermé par une porte ayant conservé ses gonds¹⁸.

Les latrines antiques se divisent en deux grandes catégories (fig. 4). Les plus nombreuses et les plus caractéristiques comprennent un canal de décharge aménagé le long d'une ou de plusieurs parois, sur lequel se trouve un banquette percée pour les usagers¹⁹. L'égout est parcouru généralement par un flux d'eau continu²⁰. Il existe un autre type de latrines, plus modeste que le précédent et ne pouvant accueillir qu'une personne à la fois. Il s'agit d'un simple avaloir à l'origine d'un égout, dont l'ouverture est délimitée par quelques briques ou *tegulae* disposées en pente et que surplombe la banquette. Le conduit n'était alors pas nettoyé par de l'eau circulant en continu, on en jetait uniquement après utilisation. De tels aménagements sont fréquents dans les cuisines de Pompéi ou d'Herculanum²¹ ; on les retrouve également en Narbonnaise²². Si la présence de latrines accessibles depuis le *frigidarium* ne pose

15. "C'est un petit réduit de 1,50 m de profondeur sur 1 m de large. Une porte en fermail l'entrée ; on y voit encore l'empreinte des gonds et leurs restes, fixés à la muraille. Quelques uns ont voulu y voir un tombeau, d'autres une cachette. Ignorants ! S'ils m'avaient consulté, je leur aurais montré une plaque de marbre blanc d'Italie avec un orifice au centre de 0,25 m de diamètre, qui en avait été exhumée. Sa description annonce la destination du réduit : je n'en dirai donc pas davantage, car il est des réserves que l'on pardonne à l'historien comme au poète et dont souvent on lui est reconnaissant" (Couret, 1903, p. 50).

16. Fouet, 1969, p. 84.

17. Monturet & Rivière, 1986, p. 61 ; Millereux-Le Bechenec, 1998, II, 547.

18. G. Fouet mentionne des latrines identiques découvertes en 1886 dans la *villa* Saint-Michel à Lescar (Pyrénées-Atlantiques) (Gorse, 1886), hypothèse reprise lors du dégagement complet de la *villa* (Bats, 1972, p. 44). Nous sommes très sceptique sur l'interprétation de cette salle, dans laquelle on remarque une ouverture carrée au centre de la mosaïque (Balmelle 1980, 150). Rien n'indique une telle fonction, l'ouverture centrale faisant plutôt penser à une simple évacuation des eaux usées.

19. Neudecker, 1994 ; Bouet, 1996a, I, p. 189-193.

20. Tel n'est pas le cas cependant dans les Thermes de l'*oppidum* Saint-Vincent de Gaujac (Gard). Ceci est dû à l'alimentation de l'édifice, non en eau courante mais à partir d'une simple citerne (Bouet, 1996a, II, p. 157-163).

21. Jansen, 1991.

22. Bouet, 1996b, p. 30-34.

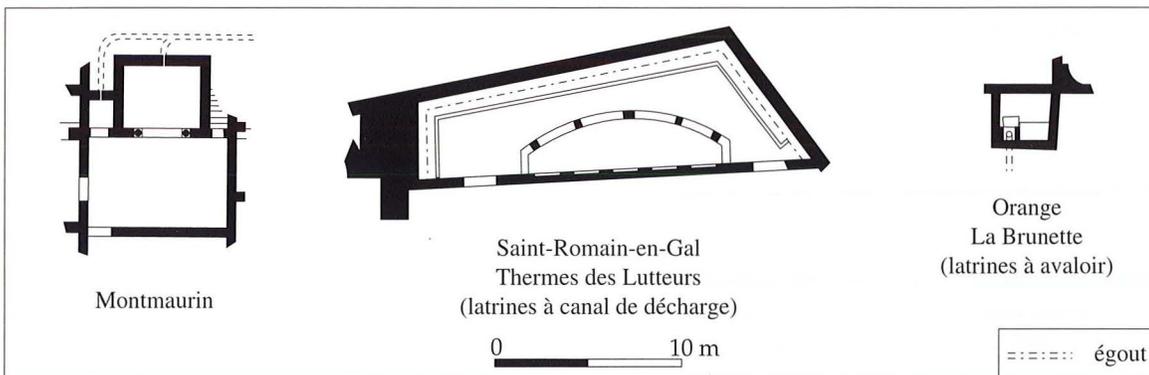


Fig. 4 : Comparaison de l'aménagement du frigidarium de Montmaurin et des différents types de latrines (Montmaurin : d'après Fouet, 1969, fig. 23 ; Saint-Romain-en-Gal : d'après Leblanc, 1995, fig. 4 ; Orange : d'après Mignon et al., 1997, fig. 5).

pas de problème du fait de l'existence d'autres exemples de ce voisinage²³, c'est le plan même de la structure qui ne trouve aucune comparaison. En effet, ces pseudo-latrines n'entrent dans aucune des deux catégories précédemment citées. Nous ne sommes pas en présence d'un égout longeant le parement, ni d'un avaloir, mais d'une surface de presque 1,70 m² située en contrebas de la salle froide. Cet ensemble qui recevrait les déjections est entièrement recouvert de plaques de marbre, ce qui paraît, somme toute, assez étonnant. De plus, les parements sont suffisamment conservés pour établir qu'il n'existe aucun ressaut dans les parois, ni aucune trace d'encastrement pouvant recevoir le siège percé. Il reste les gonds — mentionnés par l'abbé Couret — qui auraient maintenu une porte. Il est vrai que — contrairement à l'époque précédente — les seuils des habitations de l'Antiquité tardive ne présentent pas souvent de crapaudines, les vantaux étant plus généralement maintenus par des gonds²⁴. G. Fouet, par exemple, ne mentionne que très rarement des trous de crapaudine dans les dalles de seuil²⁵, alors qu'il

fait état de la découverte de plusieurs gonds²⁶. Dans le cas des "latrines", si une porte avait existé, elle n'aurait pu s'ouvrir que vers la salle froide. On ne voit pas comment la personne fréquentant les lieux aurait pu se positionner dans un espace ainsi fermé. De surcroît, l'hypothèse d'une fermeture ne résiste pas à un raisonnement. En effet, les gonds ne sont pas fixés directement dans la paroi mais dans des chambranles, qu'ils soient de bois ou de pierre. La pièce de métal logée dans le parement ne peut donc pas avoir cette fonction. Il est en revanche beaucoup plus probable qu'il s'agisse d'une patte, d'un crochet ou d'un piton de fer servant au maintien du placage de marbre contre la paroi, car on en retrouve en abondance sur tout le site²⁷.

Reste le problème de la découverte dans cet espace d'une plaque de marbre blanc percée d'un orifice, témoignage irréfutable selon l'abbé Couret, de la fonction du lieu. Il peut s'agir d'une lunette de latrine qui aurait été jetée là au moment de l'abandon de la *villa* ; cela ne présume pas de son emplacement d'origine. Dans l'étude des latrines des abords du *forum* de Bolsena, G. Hallier a recensé les diamètres de ces lunettes. Ils varient de 0,16 à 0,21 m (en passant par des mesures

23. Par exemple les latrines des thermes de la *villa* de Las Peyrous à Blagnac (Haute-Garonne) (Bouet, 1996a, I, p. 190).

24. Le maintien des vantaux d'une porte à l'aide de gonds existe depuis la Proto-histoire et se prolonge bien évidemment durant le Haut-Empire (Bouet, 1994-1995, p. 12 et 24). Les seuils de Montmaurin, comme ceux de l'Antiquité tardive à Ostie (Bouet, 1994-1995, p. 24 note 77), ne possèdent pas de feuillure.

25. Fouet, 1969, p. 103.

26. Fouet, 1969, p. 198.

27. Fouet, 1969, p. 101.

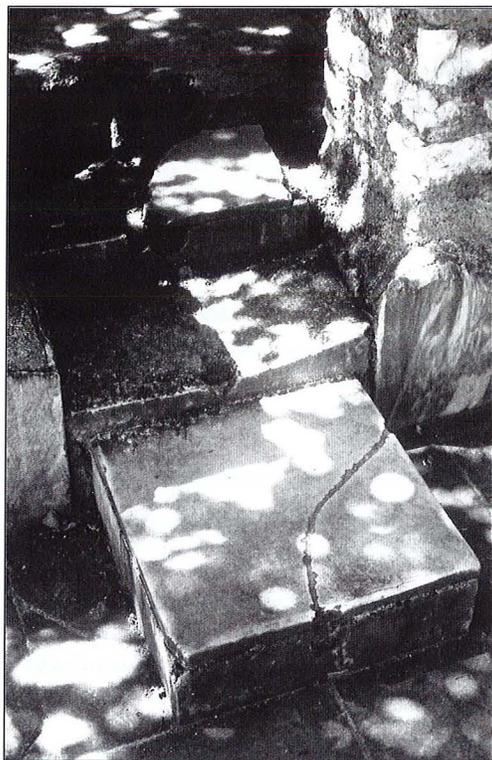


Fig. 5 : Montmaurin : vue de la porte du frigidarium 132 depuis le portique 116 (cliché A. Bouet).

intermédiaires)²⁸. Les dimensions de celle de Montmaurin paraissent excessives. Aussi, peut-on envisager une fonction tout autre. En effet, il pourrait s'agir de l'encadrement d'un oculus, placé dans la paroi nord de l'espace et destiné à l'éclairer²⁹. On connaît dans des thermes, des fenêtres, certes de dimensions plus importantes³⁰, qui ont cette forme : un oculus de 0,60 m de diamètre³¹ dans le *frigidarium* des thermes de Villeneuve à Fréjus (Var), deux fenêtres d'au moins 1,60 m de diamètre³² dans les pièces chauffées des thermes d'Entrammes (Mayenne).

De telles ouvertures sont visibles à Pompéi dans l'*apodyterium* et le *tepidarium* des Thermes du Forum³³ et à *Herculanium* dans les Thermes suburbains³⁴. Le *tepidarium* des Thermes 2 de *Labitolosa* (Espagne) était éclairé par des fenêtres aux vitres circulaires d'une soixantaine de centimètres de diamètre³⁵. Les Thermes du Sud de Bosra (Syrie) ont livré des éléments de claustras utilisant des vitres circulaires soufflées de 0,21 à 0,24 m de diamètre³⁶.

On le voit, l'hypothèse de latrines doit être abandonnée. L'espace ne peut toutefois pas être interprété comme un simple bassin, identique à 123. En effet, il ne possède pas de marche-margelle ; on y descendait directement depuis le sol de la salle. La seule identification possible est celle d'une douche complétant l'aménagement de cette salle froide. Dans l'hypothèse des latrines, G. Fouet pensait que cet espace était "sans doute parcouru par un courant d'eau"³⁷. Aucune arrivée n'a été retrouvée... et pour cause : elle se trouvait à un niveau bien supérieur et aujourd'hui disparu.

La dernière salle froide 132 possède un sol à un niveau inférieur d'une vingtaine de centimètres à celui de la salle 121. D'une superficie de 32,50 m², elle comprend un bassin absidial 133 de 7,80 m², profond de 0,82 m dont les eaux étaient évacuées par l'égout 163. Le fouilleur pense que celles du trop-plein tombaient directement sur le sol. Mais il s'agit là d'une restitution gratuite, car la margelle est trop arasée pour en avoir conservé trace³⁸. Une porte mettait en relation cet espace avec la salle 121. Dans la paroi sud, s'en trouve une à l'heure actuelle que précèdent trois marches permettant de descendre au niveau du portique 116 (fig. 5). G. Fouet imagine pour cet aménagement une histoire particulière³⁹. Dans un premier temps, à la place de la porte, se serait trouvée une fontaine constituée de trois petits bassins superposés, d'où l'eau tombait en cascade avant d'être évacuée par

28. Hallier *et al.*, 1982, p. 66 note 33. Le fragment de lunette de latrines de 0,18 m de diamètre découvert dans les thermes du *Balneum* des Frères Arvaes à la périphérie de Rome entre tout à fait dans les dimensions par ailleurs reconnues (Broise & Scheid, 1987, p. 35).

29. Une seule fenêtre est connue dans la *villa*. Située à 1,10 m de haut dans la pièce 77, elle a disparu (Couret, 1903, p. 47).

30. A Montmaurin, la fenêtre est proportionnelle à l'espace à éclairer.

31. Bouet, 1996a, I, p. 350.

32. Naveau, 1992, p. 146.

33. Jorio, 1981, p. 181.

34. Maiuri, 1958, p. 159, 162 et 165.

35. Renseignement P. Sillières.

36. Broise, 1991, p. 74.

37. Fouet, 1969, p. 84.

38. D'autre part, s'il en existait un, il est fort probable que l'eau se jetait directement dans l'égout 163 situé juste en-dessous.

39. Fouet, 1969, p. 79.



Fig. 6 : Montmaurin : vue de la porte du frigidarium 132 depuis l'intérieur de la salle (cliché A. Bouet).

une plaque de marbre ajourée, encastrée dans le dallage du portique et à l'origine d'un égout. La fontaine aurait été alimentée par le trop-plein du bassin 133 s'écoulant sur le dallage de la pièce 132⁴⁰. Ce n'est que dans un deuxième temps que la fontaine aurait été détruite et transformée en porte, les trois petits bassins, recouverts de marbre, servant alors de marches⁴¹. Le fonctionnement de cette fontaine laisse rêveur : son mode d'alimentation à partir de l'eau répandue sur le dallage d'une pièce thermale froide, ce qui implique un flux continu, son évacuation ensuite sur le sol d'un portique, rendant l'endroit constamment humide et peu propice à la circulation. La disparition de la fontaine au profit de la porte est une pure hypothèse. On imagine mal de tels aménagements sans aucune trace archéologique. La fontaine à escalier d'eau est très rare en Gaule — les deux seuls éléments actuellement connus se trouvant dans la *Villa* du Paon de Vaison-la-Romaine⁴². Les exemples de Pompéi sont bien plus nombreux dans la période s'étendant du tremblement de terre de 62 à l'éruption du Vésuve en 79. Ils correspondent à une mode qui n'a plus été suivie en Italie après cette date⁴³.

Le réexamen des vestiges prouve que la solution envisagée par G. Fouet n'est pas crédible.

On peut en proposer une plus simple⁴⁴, mais il faut avouer que, du fait de l'ampleur des restaurations, quelques éléments demeurent inexplicables⁴⁵. Il ne fait aucun doute que, dès l'origine, il y a eu à cet emplacement une porte. En effet, les piédroits possèdent des assises de briques et de moellons sans aucune trace de remaniements⁴⁶. Une ouverture laissée béante sur l'égout 163, en arrière de la porte, permet de restituer les étapes de la construction. Dans un premier temps, des placages de marbre sont placés sur les piédroits (fig. 6). Ceux-ci descendent jusqu'au niveau du dallage du portique 116, et non pas du sol de 132, beaucoup plus haut. Dans un deuxième temps, trois plaques de marbre verticales sont disposées perpendiculairement aux piédroits, par taille décroissante, formant ainsi les contre-marches. L'espace entre ces éléments est ensuite comblé avec du béton de tuileau et la marche recouvre le tout. Le béton de tuileau emplissant le compartiment le plus haut se prolonge dans la pièce et sert de support au dallage de celle-ci, preuve que l'ensemble fait partie d'une seule phase de travaux. G. Fouet place en bas de l'escalier une plaque percée de marbre à l'origine

40. Fouet, 1969, p. 86.

41. Fouet, 1969, Pl. XXIII.

42. De Kisch, 1992, p. 49.

43. Galliazzo, 1979.

44. Cette solution avait déjà été envisagée par Cl. Bourgeois (Bourgeois, 1992, II, p. 113-114).

45. On ne tire aucun indice supplémentaire des rapports de fouilles. La photo de l'escalier publiée dans Fouet, 1969, Pl. XXIII, A n'est d'aucun secours car elle présente l'état après restauration. On note par exemple que l'évacuation en avant de la première marche, a disparu, remplacée par une simple dalle.

46. Le plan présenté dans Fouet 1969, fig. 41 n'est donc pas acceptable.

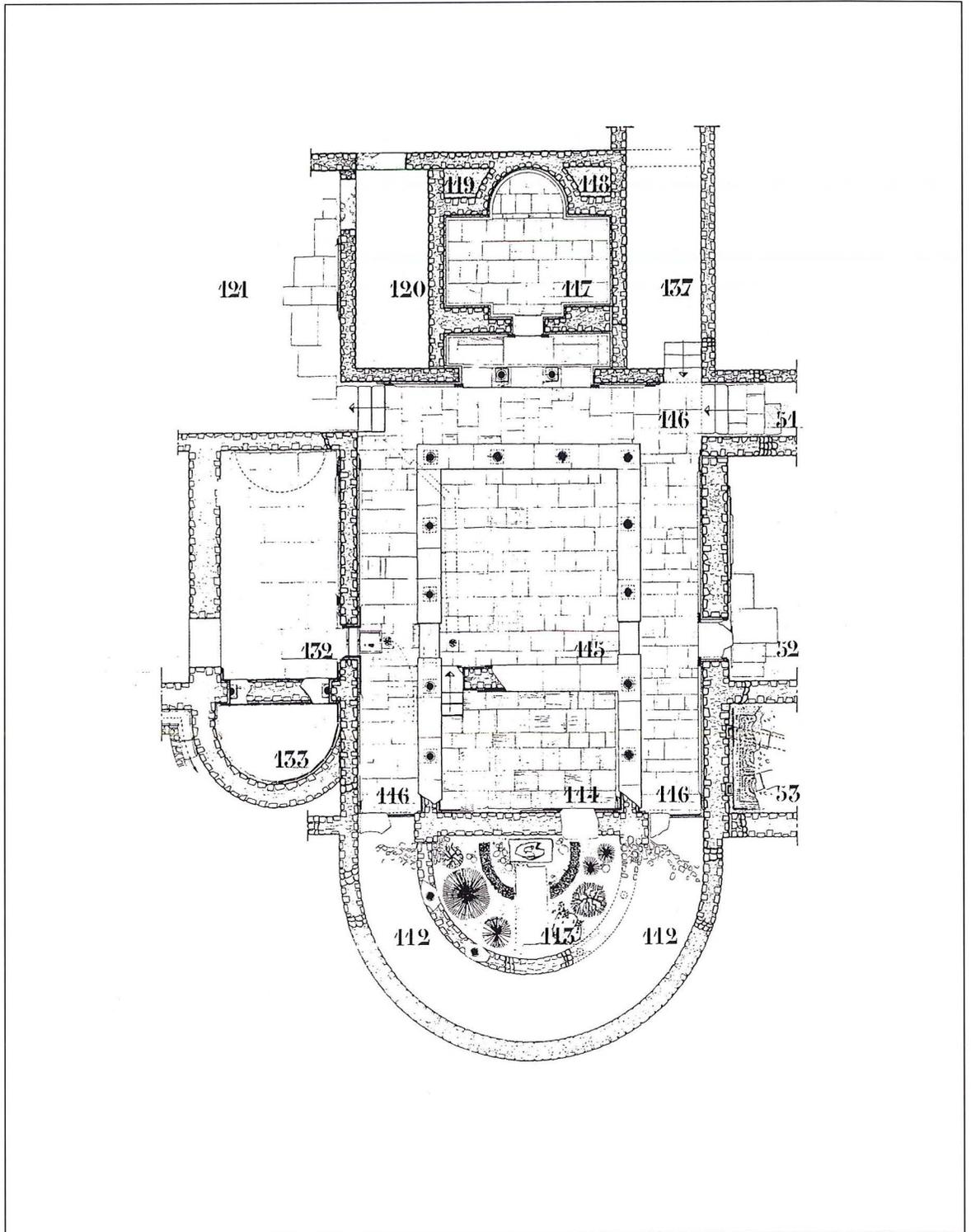


Fig. 7 : Plan du péristyle par G. Fouet (Fouet, 1969, 78).

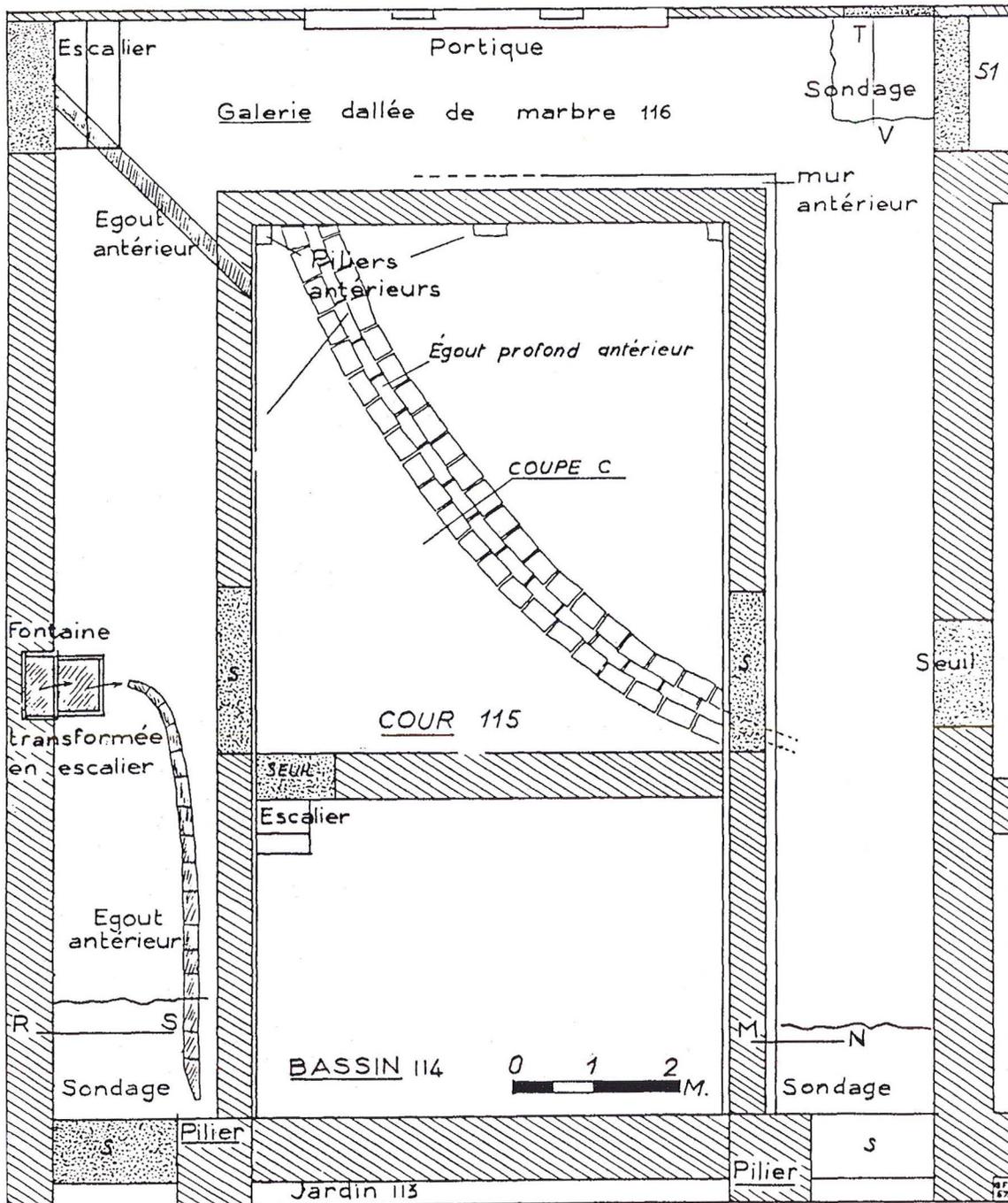


Fig. 8 : Plan du péristyle par G. Fouet (Fouet, 1969, 80).

d'un égout (fig. 7). Cet élément n'est pas visible à l'heure actuelle et il n'est pas décrit par ailleurs, contrairement à d'autres, retrouvés sur le site ⁴⁷. On peut donc se demander s'il a réellement existé. D'autre part, le relevé de fouilles montre un égout qui s'arrête à proximité du pilier sud-ouest du péristyle, comme si la mise en place de ce dernier l'avait sectionné (fig. 8). Peut-être est-on en présence d'une conduite antérieure au péristyle. On note toutefois que cet égout oblique vers la porte. Il est possible que cette dernière appartienne à un état antérieur à l'aile thermale. On retrouverait d'ailleurs un aménagement strictement identique un peu plus à l'est, sous la porte et les marches menant à la salle 121. Dans ce cas, le fouilleur n'imagine pas la présence d'une fontaine bien que les deux structures soient semblables.

Reste enfin le problème des ouvertures circulaires percées dans chacune des contremarches. Elles pourraient permettre l'évacuation des eaux de nettoyage des sols ⁴⁸ mais les ouvertures sont bouchées par du béton de tuileau, ce qui rend caduque l'interprétation, à condition que celui-ci soit bien antique. Il reste encore l'hypothèse de plaques de remploi. Les ouvertures sont toutefois bien axées les unes par rapport aux autres... Au-delà de ces problèmes d'interprétation de détail, il faut retenir que, dès l'origine, la salle 132 était accessible directement depuis le portique 116.

2.2.2. Les salles chaudes

Les salles chaudes sont celles qui ont le plus souffert avec le temps, le fouilleur parlant d'une quasi-destruction entre les deux guerres. Des murs ont été remontés pour la mise en valeur du site sans tenir compte des réalités antiques : ainsi certaines pièces sur hypocaustes ne présentent aucun *praefurnium* ou aucune communication avec une salle chaude voisine. A ceci, vient s'ajouter le fait que les espaces 125 et 127 ne sont plus visibles à l'heure actuelle ; il faut donc se contenter des descriptions du fouilleur.

De la salle 130 de 20,65 m², on ne connaît que la porte de communication avec la pièce 122. Un piédroit vers l'angle nord-ouest de la salle permet de restituer dans ce secteur un bassin chauffé 125 d'environ 6 m². Un dispositif semblable se retrouve dans la salle 129 avec le bassin 127, tous deux légèrement plus petits que les précédents (16,70 m²). Ces deux cuves contiguës étaient chauffées directement par un seul *praefurnium* 126 disposé dans leur mur mitoyen et constitué d'une sole de huit dalles de grès calciné. A l'origine, la salle 131 — comme le précise G. Fouet — était subdivisée (131 et 158). Bien que les murs mitoyens avec les salles précédentes soient totalement reconstruits, on est en droit de penser que ces espaces devaient être chauffés indirectement depuis les pièces 130 et 129. Aucune porte n'est, à l'heure actuelle, visible.

2.2.3. Les salles de service

A l'ouest des salles thermales, se développaient au moins deux salles de service. La première 111, en arrière de la salle 122, était reliée à celle-ci par une porte. Un escalier de quelques marches en bois ou maçonné rattrapait la dénivellation. De tels accès sont très fréquents dans les thermes privés ou publics. Ils évitaient au personnel de service de contourner le bâtiment et d'entrer par la porte des baigneurs ⁴⁹. C'est dans le sous-sol de cette pièce que passait l'égout 162 évacuant les eaux de la *piscina* et de la douche. Au sud-ouest, la salle 149 — de 50,90 m² — était la chambre de chauffe dans laquelle se trouvait le *praefurnium* des thermes. G. Fouet pense que cette salle, comme sa voisine 150 de 34,20 m², servait de resserre à bois et de cuisine pour le personnel domestique ⁵⁰.

2.2.4. L'interprétation du plan

Malgré des lacunes, le plan de l'aile thermale peut être aisément restitué en fonction du déroulement du bain ⁵¹. La présence de deux pièces froides dotées chacune d'un bassin

47. Fouet, 1969, p. 100.

48. Dans un contexte tout autre, on trouve un tel type d'évacuation dans le pas du seuil F d'Olbia-de-Provence (Hyères-les-Palmiers, Var ; Bouet, 1994-1995, p. 34).

49. En Gaule Narbonnaise, ces portes sont larges de moins d'1 m (Bouet, 1996a, I, p. 346).

50. Fouet, 1969, 87. Sur l'utilisation des chambres de chauffe comme cuisine, voir Bouet, 1996a, I, p. 316-318.

51. Sur le cheminement du baigneur dans les thermes, voir Thébert, 1991, 139 note 3 ; Bouet, 1996a, I, p. 16.

témoigne de l'existence de deux sections de bain. La plus importante comprend la salle 121 sur la fonction de laquelle nous reviendrons ultérieurement. La logique du plan veut que l'on restitue une porte mettant cet espace en relation avec le *tepidarium* 158, chauffé indirectement. Le baigneur passait ensuite dans le *caldarium* 130 — la salle du bain chaud — comprenant un *solium*, le bassin d'immersion 125. Il parvenait ensuite, par un accès encore conservé, dans la salle froide 122 — le *frigidarium* ou salle du bain froid — comportant une *piscina* — un bassin d'immersion 123 — et une douche 124.

La deuxième section de bain est accessible directement depuis le portique 116. Elle comprend le *frigidarium* 132 et sa *piscina* 133, le *tepidarium* 131, le *caldarium* 129 et son *solium* 127.

Il s'agit de sections thermales tout à fait classiques à salle intermédiaire (*tepidarium*) entre *frigidarium* et *caldarium*, et très courantes en Narbonnaise, tant dans les thermes publics que privés. La première section présente un itinéraire circulaire⁵² — le baigneur ne passant jamais deux fois dans la même pièce — la deuxième un itinéraire rétrograde⁵³ — le baigneur traversant au retour les mêmes salles qu'à l'aller. L'itinéraire circulaire de Montmaurin est unique dans les thermes des *villae* d'Aquitaine ; la Narbonnaise n'en compte qu'un exemple dans une *domus*⁵⁴. Il témoigne d'une recherche architecturale assez poussée.

2.3. La partie nord-est

Le secteur au nord-est des pièces précédemment étudiées doit être pris en compte car il est en rapport avec les thermes. On y parvient depuis la salle 121 par une porte située dans son angle oriental, en traversant la pièce 120 de 12,70 m². Sa forme étroite et allongée évoque une cage d'escalier. Un béton de tuileau forme le sol, un simple enduit peint en rouge recouvre les parois.

La zone à l'air libre 157 est délimitée côté thermes par un portique 142 large de 4 m, long

d'une douzaine de mètres, comportant quatre colonnes. Au milieu de celui-ci, se trouvait une fontaine dont la base a été dégagée. Ses eaux étaient évacuées par un égout 159 s'écoulant vers le nord. Cet espace a été interprété par le fouilleur comme un jardin. Son lien avec les thermes est évident, car on ne peut y accéder, depuis la partie résidentielle de la *villa*, que par eux⁵⁵. Il ne peut pas s'agir d'une porte destinée au personnel de service, celle-ci existant déjà dans le *frigidarium* 122. La zone découverte, intimement liée aux thermes, doit être interprétée comme une palestre⁵⁶.

3. AMÉNAGEMENTS ORIGINAUX DES THERMES DE MONTMAURIN

Les thermes de Montmaurin présentent un certain nombre d'aménagements qui trouvent leur originalité dans le contexte régional.

3.1. La douche

La présence d'une douche n'est pas unique dans les édifices balnéaires. Quelques représentations de scènes de douche sont connues depuis au moins les années 500 av. J.-C., telle celle de l'amphore de Berlin n°1843⁵⁷. Utilisée à Rome dès le début de l'Empire dans un but thérapeutique⁵⁸, la douche est toujours pratiquée au début du II^e siècle ap. J.-C.⁵⁹. Les vestiges archéologiques sont tous nettement postérieurs⁶⁰ (fig. 9). L'exemple le plus net a été dégagé dans le *frigidarium* des Petits Thermes de l'Ouest de Banasa (Maroc). De plan circulaire — d'un diamètre de 1,75 m —, le bac était accessible par deux marches. L'arrivée d'eau se situait 2 m au-dessus du fond⁶¹. L'état de conservation est tout aussi excellent dans les thermes de Sergilla (Syrie) de la fin du V^e siècle ap. J.-C. La douche

55. Au nord-est, une autre porte met en communication cette zone avec la cour des communs.

56. Voir ci-dessous.

57. Ginouvès, 1962, p. 22.

58. Celse, *De la Médecine*, I, 3.

59. Mention chez Soranus d'Ephèse rapportée par Caelius Aurelianus I, 1, 42 ; I, 4, 99 ; II, 3, 70.

60. Du fait de l'ancienneté de la découverte, nous restons prudent au sujet des douches antiques du site de Vénasque, sur le versant espagnol des Pyrénées, qui sont, d'après les descriptions, particulièrement bien conservées (Barthe, 1969, p. 81).

61. Thouvenot & Luquet, 1951, p. 42-43.

52. Type 3 (Bouet, 1996a, I, p. 218-219).

53. Type 1a1a (Bouet, 1996a, I, p. 202-205).

54. Dans les thermes de la Résidence pour Personnes Agées à Digne (Alpes-de-Haute-Provence) (Bouet, 1996a, I, p. 218).

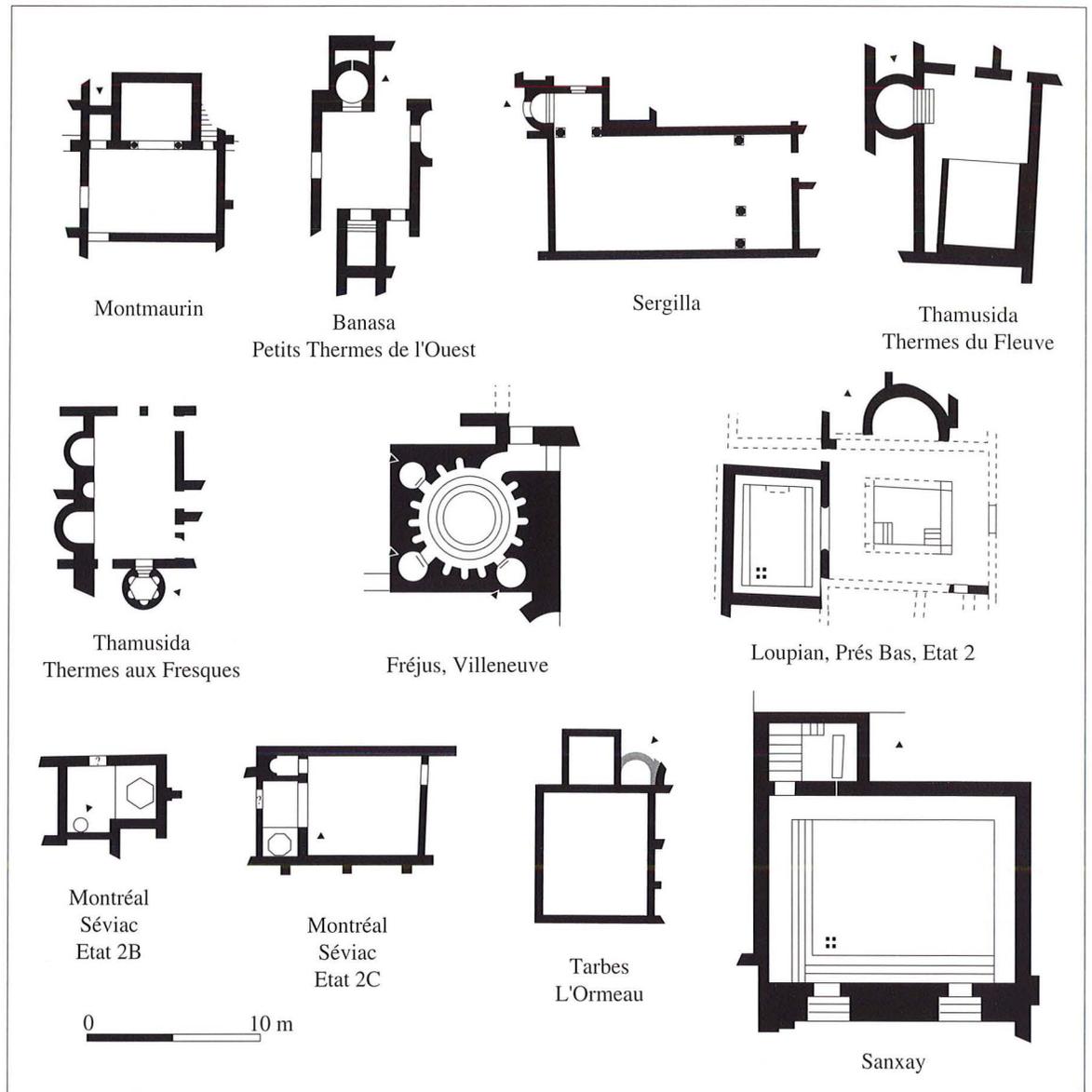


Fig. 9 : Comparaison de la douche de Montmaurin et des douches du monde romain.

était placée dans un secteur annexe au grand *apodyterium*. Les Thermes du Fleuve de Thamusida (Maroc) ont bénéficié probablement d'un tel aménagement, au demeurant moins bien conservé. La cuve, profonde de 0,50 m, a un plan outrepassé de 2,60 m de diamètre⁶². Une autre, de 1,35 m de diamètre, a pu exister dans les Thermes aux Fresques de Banasa (Maroc)⁶³.

La Gaule n'est pas en reste pour ce type d'aménagement, même si l'état de conservation des vestiges a rarement permis de retrouver l'arrivée d'eau. Le centre de la pièce froide des thermes de Villeneuve à Fréjus (Var) est occupé par une piscine circulaire alors que, sur le pourtour, trois bassins, eux aussi circulaires — de taille modeste⁶⁴ — pourraient avoir eu une telle

62. Rebuffat & Hallier, 1970, p. 70-71.

63. Rebuffat & Hallier 1970, 194 ; Thouvenot, Luquet, 1951, p. 24.

64. 1,70 m² ; 2,19 m² ; 1,57 m².

destination⁶⁵. Plus hypothétique est l'aménagement de l'état 2 — supprimé à l'état suivant — du *frigidarium* de la *villa* des Prés-Bas à Loupian (Hérault)⁶⁶. Dans les bains de la *villa* de Séviac à Montréal (Gers), deux bassins ont pu servir également de douche. L'un, dans l'état 2B, situé dans le *frigidarium*, mesure 0,75 m de diamètre pour une profondeur de 0,60 m⁶⁷, le second, placé dans l'*apodyterium* (état 2C), profond de 0,45 m, est hexagonal⁶⁸. Le *frigidarium* de la *villa* de l'Ormeau à Tarbes (Hautes-Pyrénées) possède une *piscina* quadrangulaire, à laquelle a été accolée, dans un deuxième temps, une abside interprétée comme un pédiluve⁶⁹, alors qu'il pourrait s'agir d'une douche. L'organisation de cette salle se rapprocherait alors de celle du *frigidarium* de Montmaurin. Dans les thermes à vocation curative de Sanxay (Vienne), une douche a été mise en place en contrebas de la salle U. Accessible par un escalier à double volée, elle était alimentée par le trop-plein d'une piscine occupant la quasi-totalité de la salle voisine⁷⁰. Les autres témoignages dans des édifices du même type correspondent à des découvertes anciennes qu'il convient de prendre avec précaution. Un tel aménagement a peut-être existé à Evaux (Creuse) et à Bagnols-les-Bains (Lozère)⁷¹.

La douche de Montmaurin n'est donc pas un exemple isolé. De forme simple — quadrangulaire alors que les autres sont aussi circulaires ou hexagonales — elle est tout à fait en rapport de taille avec les autres exemples cités. Seule l'installation de Sanxay — et peut-être celle d'Evaux — sont de superficie plus importante.

Toutes ces structures sont relativement tardives : celles de Tingitane sont antérieures au milieu du III^e siècle ap. J.-C.⁷². Si l'aménagement de Fréjus ne peut pas être daté, celui de Loupian se place au III^e s., celui de Sanxay au II^e ou III^e siècle. La première structure de Séviac se

situe à la fin du III^e siècle ou au début du IV^e s., la seconde dans les années 330-357. Quant au dernier état de l'ensemble de Tarbes, il remonterait au Bas-Empire. La douche de Montmaurin serait donc contemporaine de la deuxième installation faite à Séviac. Au vu de ces datations, on peut penser que les douches dans les thermes privés sont postérieures à celles des thermes publics.

Le développement de la douche dans les thermes de l'Antiquité tardive trouve un écho dans la cérémonie du baptême⁷³. En effet, certains textes évoquent un dispositif semblable où l'eau tombe d'une certaine hauteur dans la cuve. Tel est le cas rapporté par Ennode de Pavie⁷⁴ au début du VI^e siècle ap. J.-C. au sujet du second baptistère de Milan — Santo Stefano *ad fontes* — où l'eau, qui jaillit des colonnes, retombe en pluie sur le catéchumène.

3.2. La *piscina* 123

L'accès à la *piscina* 123 se fait depuis le *frigidarium* par une marche-margelle encadrée de deux colonnes soutenant le linteau⁷⁵. L'aménagement ne se présente pas comme une nécessité architecturale (maintenir le linteau du fait de sa trop grande portée⁷⁶), il est purement décoratif. Bien que l'état de conservation des vestiges ne soit pas toujours excellent, cette architecture, qui devait donner une certaine monumentalité au passage, ne trouve que de très rares éléments de comparaison (fig. 10). En Gaule Narbonnaise, on ne peut citer aucun exemple strictement semblable. Pour l'Aquitaine, le seul existant se trouve dans la *villa* de Montoulieu (Haute-Garonne) du IV^e siècle ap. J.-C. Comme celle de Montmaurin, la cuve — bien que plus grande — est de plan quadrangulaire⁷⁷. Les seuls qui s'en rapprochent

65. Bouet, 1996a, II, p. 140.

66. Bouet, 1996a, II, p. 193.

67. Monturet & Rivière, 1986, p. 56 note 4.

68. Monturet & Rivière, 1986, p. 60.

69. Vié, 1987.

70. Aupert, 1992, p. 68. Le fait que la douche soit alimentée par un trop-plein, la présence de certaines traces architecturales pourraient également évoquer la présence d'une roue à eau actionnant une meule, à l'instar de ce qui est visible dans plusieurs ensembles thermaux d'Italie.

71. Grangé, 1997, I, p. 106.

72. La douche des thermes de Thamusida serait sévérienne.

73. Picard, 1989, p. 1460.

74. *De fonte baptisterii sancti Stefani et aqua quae per columnas venit*, MGH, AA, 271, n° 379.

75. Fouet, 1969, p. 103 et 111.

76. Dans certains grands édifices publics, il s'agit en revanche d'un élément structurel : l'ouverture est vaste et les colonnes sont distantes des murs latéraux. Voir, entre autres, à Ostie, les Thermes de Neptune (II IV, 2) et ceux du Forum (I XII, 6) (Pavolini, 1983, p. 55-57 et p. 105-108), à Rome, les thermes impériaux — Thermes de Néron, de Titus, de Dioclétien et de Constantin (Nielsen, 1991, Fig. 51, 52, 59, 62) — ainsi que ceux du Baptistère (Pelliccioni, 1973, p. 60), à Carthage, les Thermes d'Antonin (Lézine, 1969, p. 23), à Trèves, les Thermes impériaux (Krencker & Krüger, 1929, Taf. 2).

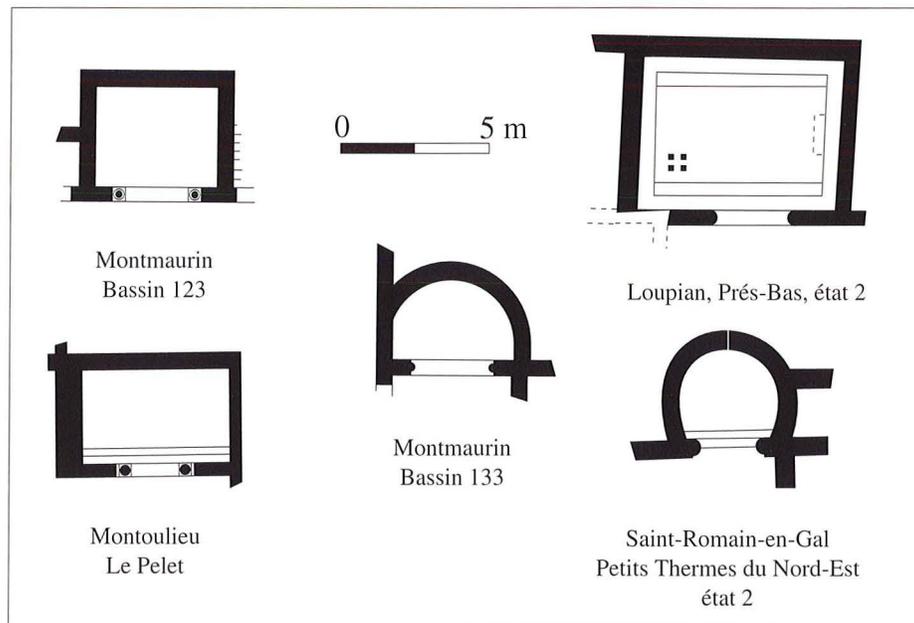


Fig. 10 : Comparaison de la piscina de Montmaurin avec des éléments voisins de Gaule.

sont, en Aquitaine, la *piscina* 133 de Montmaurin et en Narbonnaise la *piscina* 10 de l'état 2 de la *villa* des Prés-Bas à Loupian (Hérault), ainsi que celle de l'état 2 des Petits Thermes du Nord-Est de Saint-Romain-en-Gal (Rhône). La deuxième construction date du III^e s.⁷⁸, la troisième du début de ce même siècle⁷⁹. Il s'agit alors de demi-colonnes ou de colonnes (parfois de rempli) appliquées contre les piédroits de l'ouverture et qui donnent un aspect courbe aux montants.

La volonté de monumentaliser l'accès à la *piscina* se développe dans certains petits thermes de Gaule durant l'Antiquité tardive. Le même aménagement à Montmaurin et sur le site voisin de Montoulieu à la même époque — le IV^e siècle ap. J.-C. — n'est pas le fruit du hasard. Il témoigne de la mise en œuvre d'un même plan ou de l'intervention d'une même équipe d'architectes.

3.3. Le *prae-furnium*

L'originalité du *prae-furnium* de Montmaurin réside dans le fait qu'il chauffait simultanément les *caldaria* des deux sections de bain. Ceci avait

pour avantage d'optimiser les moyens de chauffage et représentait un gain de combustible. En contrepartie, on pourrait craindre une température faible dans les pièces. Il faut peut-être y voir la raison de la superficie particulièrement importante de la sole (2,22 m x 1,47 m), autorisant un feu probablement plus intense qu'à l'accoutumée.

L'examen des *prae-furnia* des thermes de Narbonnaise apporte la preuve que le cas de Montmaurin n'est pas isolé (fig. 11). Dans les bains de la *villa* de Saint-Vincent de Couladère à Cazères (Haute-Garonne), un *prae-furnium* qualifié "d'appoint"⁸⁰ par son inventeur a été mis au jour entre le *caldarium* et le *laconicum*. Un autre est par ailleurs connu dans chacune des salles. L'ensemble, mal daté, remonte aux III^e et IV^e siècles ap. J.-C. Dans la *villa* de Las Peyrous à Blagnac (Haute-Garonne), on retrouve le même aménagement. Si un foyer réchauffe la salle du bain chaud du bâtiment, un autre, situé sous l'un des *solia* latéraux, alimente en chaleur cette pièce, ainsi qu'une salle circulaire dans laquelle il faudrait restituer une *piscina* circulaire en relation avec le *frigidarium*⁸¹. La *villa* est occupée

77. Algans, 1960.

78. Bouet, 1996a, II, p. 192.

79. Bouet, 1996a, II, p. 334.

80. Manière, 1980, p. 529. Sur la réinterprétation du plan de ces thermes, voir Bouet, 1996a, II, p. 100-102.

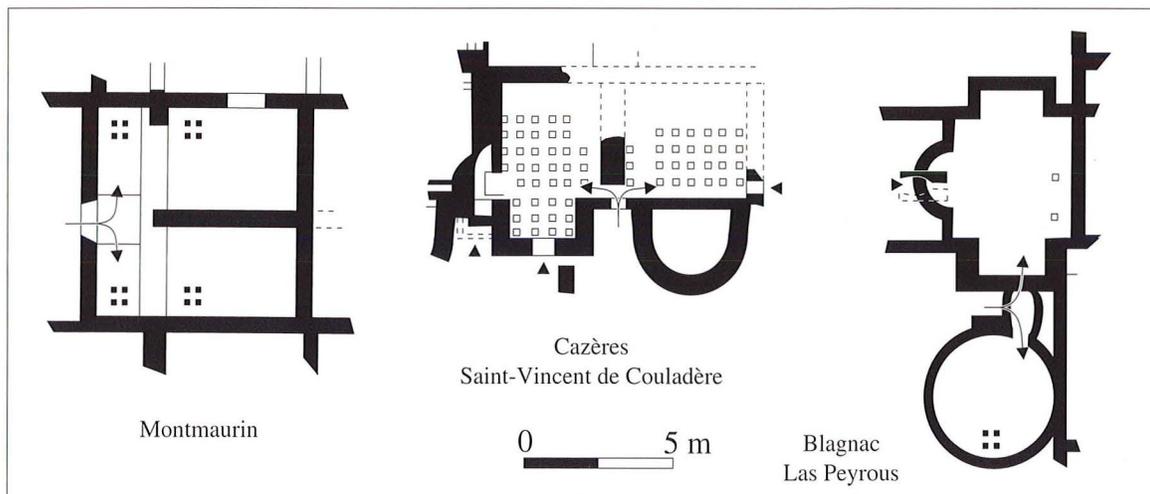


Fig. 11 : Comparaisons de praefurnia de Montmaurin et de villae de Gaule narbonnaise.

entre l'époque flavienne et la deuxième moitié du III^e siècle ap. J.-C.

On constate que ces trois exemples se trouvent dans une région qui s'étend sur moins d'une centaine de kilomètres, à cheval entre la Narbonnaise et l'Aquitaine (fig. 12). Si Cazères et Montmaurin remontent à l'Antiquité tardive, Blagnac est probablement antérieur. On aurait donc la pérennité d'une forme architecturale et d'une technique de chauffage dans un même secteur à travers plusieurs siècles⁸².

Ces quelques remarques montrent combien les thermes de Montmaurin s'intègrent dans l'architecture balnéaire régionale. Ces aménagements particuliers sont les preuves de la

circulation de cartons reproduits par les équipes d'architectes et de maçons.

4. LE PROBLÈME DES THERMES DOUBLES

Contrairement à bon nombre de *villae*⁸³, les deux sections balnéaires de Montmaurin ont été l'objet d'un projet unitaire ; elles ne résultent donc pas de plusieurs phases de remaniements. Le phénomène de multiplication des thermes commence en Gaule⁸⁴ au I^{er} siècle ap. J.-C. et s'étend jusqu'au IV^e s., avec un accroissement à partir du II^e s.⁸⁵.

La présence de deux sections soulève le problème de leur destination respective. Plusieurs hypothèses peuvent être envisagées mais il est, dans la plupart des cas, impossible de trancher. S'agit-il d'ailes fréquentées à des saisons différentes, la plus vaste l'été, la plus réduite l'hiver ? Certains auteurs de l'Antiquité tardive mentionnent le fait⁸⁶. Cependant la réponse est négative. En effet, hormis le fait qu'il n'existe pas à Montmaurin de grandes différences dans la

81. Bouet, 1996a, II, p. 75-79.

82. La pérennité d'un mode de construction sur une longue durée trouve des équivalents. Ainsi dans les thermes de l'Esplanade et dans ceux de Constantin en Arles, mis en place pour les premiers à la fin du II^e siècle ap. J.-C., pour les seconds au début du IV^e siècle ap. J.-C., le parement intérieur des salles chauffées est édifié en briques au niveau de la chambre de chaleur, alors que le reste de l'élevation est en *opus mixtum*. Ce type d'architecture, très rare, ne trouve qu'une comparaison dans les Thermes du Sud de Cimiez à Nice (Alpes-Maritimes), généralement datés du III^e siècle ap. J.-C. (Benoit, 1977) mais qui pourraient être antérieurs (Bouet, à paraître, b). On est donc en présence, dans une même ville et dans une même région, d'une tradition architecturale qui couvre plus d'un siècle. Même constatation à Toulouse où les courtines du rempart du début du I^{er} siècle ap. J.-C., comme celles du bord de la Garonne de la fin du III^e siècle, sont constituées de caissons de briques formés par les parements eux-mêmes et de murettes transversales, comblés par de l'*opus caementicium*. Ce procédé, unique dans l'Empire, a perduré sur le même site durant une longue période (De Filippo, 1995, p. 29). On pourrait également prendre les exemples des matériaux de construction en terre cuite où les formes se perpétuent longtemps à l'intérieur d'une même aire géographique (Bouet, à paraître, b).

83. Voir par exemple, l'état 2A des thermes de la *villa* de Séviac à Montréal (Monturet & Rivière, 1986, p. 41-45).

84. Dans son domaine de *Tusculum*, Cicéron évoque l'existence de grands et de petits thermes (*Att.*, XIII, 29, 2).

85. Bouet, 1996a, I, p. 380.

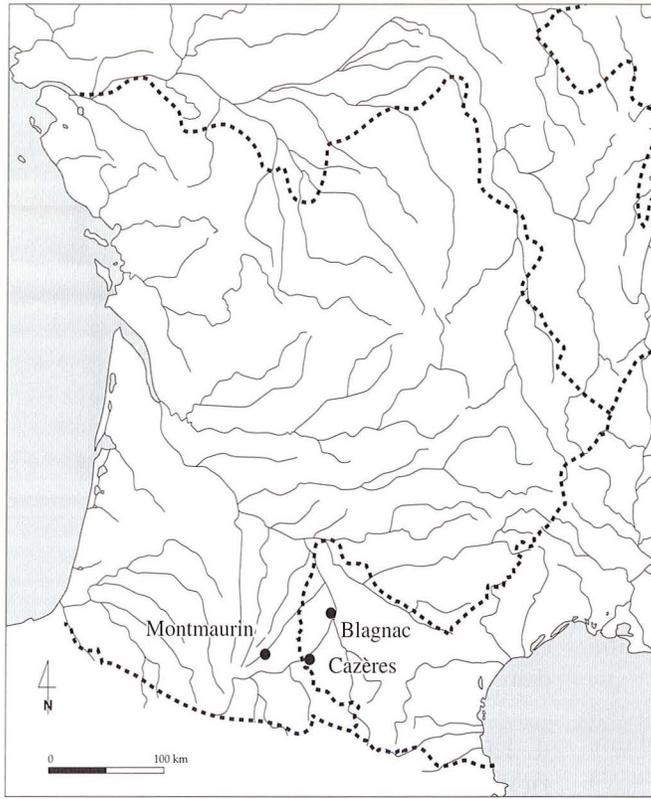


Fig. 12 : Carte de répartition des praefurnia assurant le chauffage de deux pièces à la fois (carte A. Bouet).

superficie des deux sections comme dans leur orientation, un seul *praefurnium* chauffait les deux ensembles : ceux-ci fonctionnaient donc simultanément.

En raison de ce dédoublement, peut-on penser qu'une section était destinée au maître et à sa famille et la seconde à la domesticité ? De tels thermes existent en Narbonnaise. L'exemple le plus net se trouve dans la *schola* des *Juvenes* de La Brunette à Orange (Vaucluse)⁸⁷ où, à l'état 2 (fin du II^e s.-début du III^e siècle ap. J.-C.), les bains de l'état 1 sont restructurés à l'économie, alors qu'un deuxième ensemble, plus vaste que le premier, est édifié⁸⁸. Le même schéma pourrait avoir été reproduit dans la *villa* du

Grand Loou I à La Roquebrussanne (Var) et peut-être dans celle de Saint-Martin à Alba-la-Romaine (Ardèche)⁸⁹. Peut-il en être de même à Montmaurin ? S'il existe bien une différence dans la superficie des deux sections — celle occidentale étant plus vaste que celle orientale — elle est peu importante. De surcroît, les pièces des deux ensembles présentent le même décor luxueux (dallage et placage de marbre), qui n'implique donc aucune différence de niveau social chez les usagers. Les deux sections sont accessibles depuis le même espace prestigieux, à savoir le portique 116. Enfin, il existe une communication entre les deux sections. Tous ces arguments permettent d'écarter la destination de bains pour la domesticité. La seule possibilité qui reste est celle d'une séparation par sexes, les plus grands thermes — ceux de l'est — étant utilisés par les hommes, ceux de l'ouest par les femmes. Contrairement à d'autres exemples de *villae* d'Aquitaine⁹⁰, on peut avoir à Montmaurin quelque certitude sur la

destination des deux sections. Le dédoublement des bains est assez rare en Aquitaine : on le trouve seulement à Séviac à la fin du II^e s.⁹¹ et à Castelculier (Lot-et-Garonne) au moins dans la première moitié du IV^e s.⁹². En Gaule Narbonnaise, il couvre la période qui va de la fin du I^{er} siècle ap. J.-C. au IV^e siècle mais il est beaucoup plus fréquent à partir du milieu du II^e siècle et durant l'Antiquité tardive⁹³.

86. "Dans les salles de bains d'été, les loges doivent recevoir le jour du côté du nord, dans celles d'hiver du côté du midi" (Palladius, *Traité d'Agriculture*, I, 39, 4) ; "De l'autre [côté], une douce chaleur sort des thermes d'hiver et tempère l'endroit pour un temps" (Sidoine Apollinaire, *Carmen*, XXII, 180).

87. Bouet, 1998, 38.

88. Mignon *et al.*, 1997, p. 189 et 192-193 ; Bouet, à paraître (a).

89. Bouet, 1996a, p. 380.

90. Pour l'état 2A de la *villa* de Séviac à Montréal, les fouilleurs ont conservé toutes les hypothèses, aucun argument n'étant, selon eux, décisif. Les deux sections thermales pourraient correspondre à une séparation par sexe, la petite section pourrait être réservée aux membres de la *familia* ou être utilisée quotidiennement, alors que la grande servirait pour des occasions importantes (Monturet & Rivière, 1986, p. 45). L'accès aux deux sections par un espace commun permet de supprimer, selon nous, l'hypothèse de thermes réservés à la domesticité. Lors des transformations de l'état 3A, les deux sections ont en commun un vaste *frigidarium*. Les fouilleurs pensent que la section la plus vaste servait lors de grandes occasions, la petite était d'usage quotidien (Monturet & Rivière, 1986, p. 76).

91. Monturet & Rivière, 1986, p. 41-45.

92. Fages, 1995, p. 190.

93. Bouet, 1996a, I, p. 380.

Bon nombre de thermes publics édifîés dans la première moitié du I^{er} siècle ap. J.-C. comportent deux sections, témoignage d'une absence de mixité. La fréquentation commune se développe dans la deuxième moitié du siècle, ce dont témoignent les sources littéraires⁹⁴ et qui est confirmé par les vestiges archéologiques⁹⁵. Cet état de fait, parfois condamné⁹⁶, fut combattu à plusieurs reprises par les empereurs⁹⁷. La multiplication des édifices thermaux dans l'Antiquité tardive doit correspondre, pour une part au moins, à une séparation des sexes. Le Concile de Laodicée⁹⁸, en 320, déconseille aux chrétiennes la fréquentation des thermes mixtes⁹⁹. Sidoine Apollinaire fait d'ailleurs état de "thermes privés ingénieusement aménagés pour protéger la pudeur de chacun"¹⁰⁰.

5. CIRCUITS POUR SPORTIFS, CIRCUITS POUR NON SPORTIFS

En sus de la particularité ci-dessus décrite, les thermes de Montmaurin se caractérisent encore par la présence d'un circuit pour sportifs.

La pratique du sport et l'existence de véritables circuits a été mise en évidence récemment, en premier lieu dans les bains africains¹⁰¹ puis dans ceux de Gaule Narbonnaise¹⁰². A Montmaurin, les thermes sont dotés d'une salle de sport et d'un accès à la palestres.

La salle 121, la plus vaste des pièces balnéaires fait partie de ces installations. Doit-on l'interpréter comme un simple *apodyterium*? La réponse est négative pour la section féminine. En effet, les bains des femmes ont leur propre entrée depuis le portique 116. C'est donc la salle du bain froid — la première rencontrée — qui devait servir de vestiaire, comme cela est courant dans la

plupart des édifices de Gaule. Pour les thermes des hommes, la réponse pourrait être plus nuancée car la pièce 121 est un passage obligé et la première salle de la section. Or, on se rend compte que cet espace est en relation directe avec le *frigidarium* des femmes par une porte qui, par sa largeur, ne peut pas être interprétée comme un simple accès de service permettant au personnel d'entretien de passer librement entre les deux sections. Si les femmes pouvaient accéder directement à cet espace, c'est qu'il ne servait pas de vestiaire aux hommes. Cette fonction devait donc être remplie par le *frigidarium* 122. La salle 121 n'a de raison d'être que si l'on y voit une salle de sport pouvant être utilisée par les deux sexes. De plus, ce secteur est directement en communication avec l'extérieur de la *villa*, soit une zone, nous l'avons vu, qui doit être interprétée comme une palestres délimitée par un portique sous lequel coulait une fontaine.

Il se dessine donc, pour chaque section des thermes, deux circuits différents, l'un pour sportifs, l'autre pour non sportifs (fig. 13). Le circuit des femmes, déjà cité, est formé par la série traditionnelle *apodyterium*¹⁰³, *tepidarium*, *caldarium*, *frigidarium*. Le second comporte, après le vestiaire, le passage par la salle de sport et/ou dans la palestres pour un échauffement "actif", et non pas "passif" dans une salle artificiellement chauffée. Le nettoyage au strigile pouvait se faire, soit dans la pièce intermédiaire, si celle-ci remplissait la fonction de *districtarium*, soit dans le *caldarium*, avant l'immersion dans le *frigidarium*.

Reste le problème du bassin 114 de 20,70 m², profond de 0,90 m, dans lequel on descend par un escalier de trois marches. Doit-on y voir une *natio* liée aux thermes? On s'attendrait plutôt à trouver celle-ci dans la palestres orientale, à l'instar de ce qui est visible dans la *villa* du Grand Plan à Saint-Romain de Jalionas (Isère)¹⁰⁴. Si elle servait sans aucun doute à l'immersion, on ne peut affirmer que celle-ci entrerait dans la pratique thermale traditionnelle, à moins de la rapprocher de celle rapportée par

94. "... et les femmes se baignant avec les hommes" (Pline l'Ancien, *HN*, XXXIII, 153).

95. Bouet, 1996a, I, p. 378.

96. "... pour une femme, c'est un indice d'adultère que de se baigner avec des hommes" (Quintilien, *Institution oratoire*, V, 9, 14).

97. Par Hadrien (*Histoire Auguste, Vie d'Hadrien*, XVIII, 10) et Antonin le Pieux (*Histoire Auguste, Vie de Marc Antonin*, XXIII, 8). Cette interdiction avait été levée par Elagabal et fut instaurée à nouveau par Alexandre Sévère (*Histoire Auguste, Vie d'Alexandre Sévère*, XXIV, 2).

98. Canon 30.

99. Sur les problèmes de mixité dans l'Antiquité chrétienne, voir Dumaine, 1910, p. 72-78.

100. *Carmen*, XXIII, 495-499.

101. Thébert 1991.

102. Bouet, 1996a, I, p. 362-363.

103. Fonction remplie ici par la salle du bain froid.

104. Bouet, 1996a, II, p. 321-324.

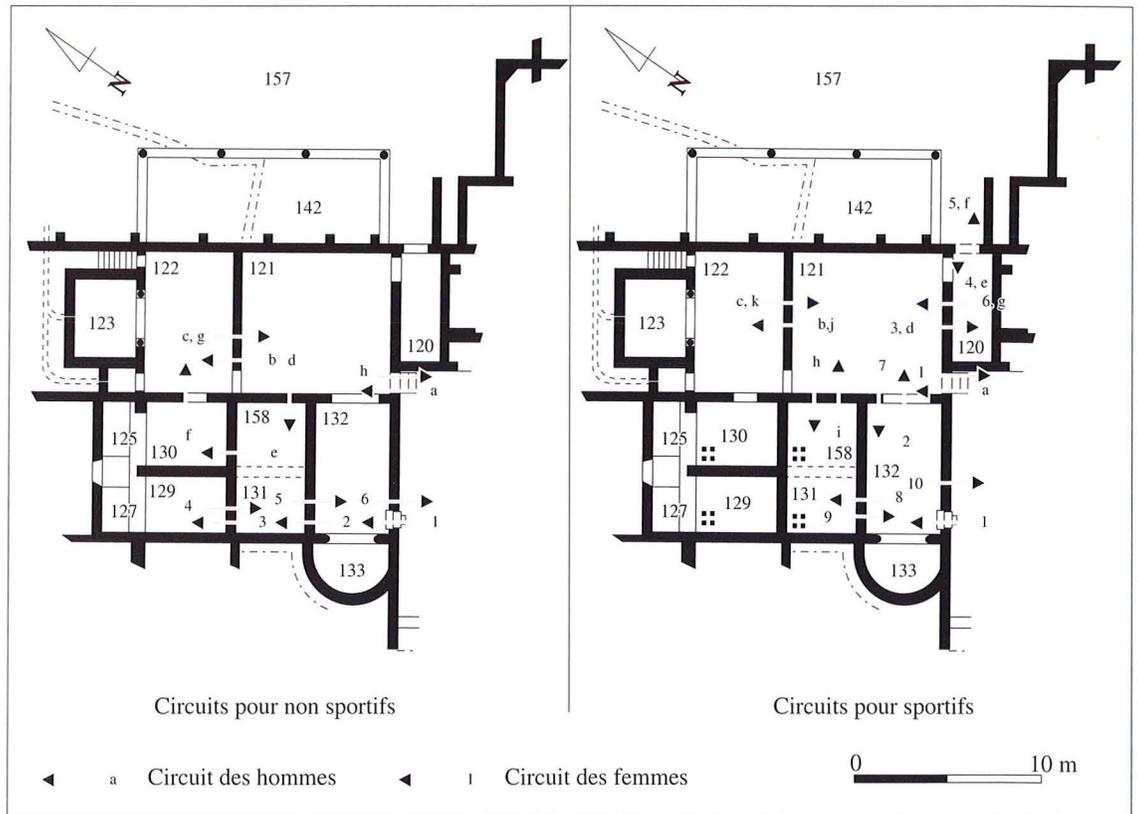


Fig. 13 : Restitution du circuit pour non sportifs et du circuit pour sportifs dans les thermes de Montmaurin (restitution A. Bouet d'après Fouet, 1969, fig. 23).

Sidoine Apollinaire¹⁰⁵ qui veut que dans sa *villa* d'Avitacus l'on s'immerge dans un bassin à l'extérieur et non pas dans la *piscina*. Ausone¹⁰⁶ fait état de la même habitude, non dans un bassin, mais dans le cours d'eau voisin de la *villa*. Le bassin de Montmaurin serait alors comparable à celui des Grands Thermes de l'état 2 de la *villa* de Chiragan à Martres-Tolosane (Haute-Garonne) datés de l'époque de Trajan¹⁰⁷, qui s'ouvre directement sur le *frigidarium* (fig. 14). Même aménagement peut-être dans la *villa* de Saint-Romain à Loupiac (Gironde). Il convient toutefois de rester prudent, car seul en réalité est bien connu le grand bassin de 100 m² entouré d'un portique en pi. Les thermes, localisés à proximité immédiate, n'ont pas été réellement fouillés¹⁰⁸. Ce qui est sûr en

revanche pour Montmaurin, c'est que ce bassin n'était pas indispensable au bon déroulement du bain, puisqu'il a été supprimé suite à l'incendie du troisième quart du IV^e s.

On peut également considérer qu'il n'a aucun rapport avec les thermes. Il pourrait alors se rapprocher de celui de la *villa* voisine d'Arnesp à Valentine (Haute-Garonne) dont l'entrée est constituée par un portique semi-circulaire 17 enserrant un vaste bassin 18 de même forme, dans lequel on peut descendre par deux escaliers¹⁰⁹ (fig. 15). Or il est clair que cette cuve — bien que peut-être alimentée par une eau à vocation curative¹¹⁰ — est avant tout un élément ornemental, non strictement utilitaire. Le quartier thermal mentionné à proximité¹¹¹ n'en est pas un ; il s'agit d'un appartement chauffé (41-

105. *Epist.* II, 2, 8. La piscine à ciel ouvert de Sidoine — le *baptisterion* — a un volume de 20000 modii, soit 175 m³, ce qui est bien supérieur à celui du bassin de Montmaurin.

106. *La Moselle*, 340-344.

107. La datation repose sur des critères peu sûrs (Bouet, 1996a, II, p. 220-221).

108. Coupry, 1957, p. 251.

109. Fouet, 1976, p. 132.

110. Fouet, 1975, p. 131-132. L'hypothèse reste, selon nous, à confirmer.

111. Millereux-Le Bechenec, 1998, II, p. 676-680.

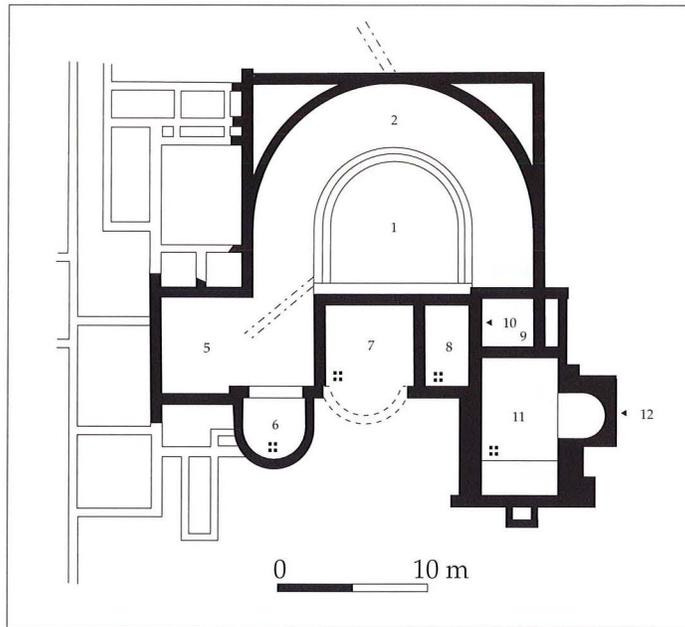


Fig. 14 : Plan des grands thermes de la villa de Chiragan à Martres-Tolosane (Bouet, 1996a, II, Fig. 142).

44) par des hypocaustes à canaux ¹¹². L'aile balnéaire se trouve probablement au sud-ouest des constructions connues ¹¹³ ; dégagées en 1864, elle a pour principale caractéristique une piscine ovale 56 de 18 x 9 m, profonde de 1 m ¹¹⁴.

Quoiqu'il en soit de l'interprétation du bassin 114, l'intérêt du quartier thermal de Montmaurin réside dans la mise en évidence d'un circuit sportif pour les femmes et donc de la pratique du sport par elles dans une villa du IV^e s. ¹¹⁵.

6. LA PRATIQUE DU SPORT DANS LES THERMES D'AQUITAINE ET DE GAULE NARBONNAISE DANS L'ANTIQUITÉ TARDIVE

Il ne s'agit pas ici de retracer l'histoire des thermes d'Aquitaine dans l'Antiquité tardive — qui reste, dans l'état actuel de la recherche, en grande partie à écrire ¹¹⁶ — mais d'établir l'existence d'aménagements pour sportifs dans les édifices de cette province en les comparant avec

112. L'étude de cette villa serait totalement à reprendre. Un examen rapide du secteur des pièces chauffées montre qu'il a fait l'objet d'au moins trois grandes phases d'aménagement. A l'origine (phase 1), il semble que l'on n'ait qu'une aile de bâtiments comprenant les pièces en façade (21, 22, 26 et suivantes). Puis l'aile nord-sud est accolée au premier bâtiment (41, 43, 44, 45, 47) (phase 2). L'espace 45, ouvert à ses deux extrémités, est probablement une entrée. Sont ensuite ajoutées les constructions en saillie (42, 46) (phase 3, état 1). C'est le moment où le secteur est chauffé. L'espace 40, ouvert sur 42, est ensuite ajouté (phase 3, état 2). Il pourrait s'agir d'une cage d'escalier. Le chauffage est alors abandonné, au moins dans l'espace 42. Dans un dernier temps (phase 3, état 3), l'accès à l'espace 40 est condamné. L'idée d'une citerne mentionnée en 40 par le fouilleur est à abandonner.

113. Fouet, 1978, p. 147-148. A moins qu'il ne s'agisse d'un édifice public en bordure de la voie romaine, comme cela est évoqué par G. Fouet.

114. On a probablement le même aménagement sur le site de La Hillère à Montmaurin, distant de 1 km de la villa de Lassales. Alors qu'il a été interprété comme un sanctuaire dépendant de la villa (Fouet, 1972), on est en présence, comme le pensait déjà P.-A. Février (*Temps chrétiens*, 1986, p. 126), d'une villa — de taille moyenne — organisée autour d'un péristyle au centre duquel se trouve un bassin — mal connu — alimenté par une résurgence. Les thermes pourraient se trouver dans l'angle sud-ouest de la demeure où une salle avec deux bassins a été dégagée. Ils sont éloignés de celui du péristyle et n'ont rien à voir avec lui.

115. Si la mise en place des thermes doubles de la villa de Séviac à Montréal (état 2A, fin du II^e s., Monturet & Rivière, 1986, p. 45) correspondait à une pratique séparée du bain selon le sexe — ce dont on n'a aucune preuve — on note que, là aussi, la seule pièce commune aux deux sections serait la salle de sport.

116. On trouvera un catalogue des thermes des villae d'Aquitaine dans Millereux-Le Bechennec, 1998, II, p. 450-680.

ceux de Gaule Narbonnaise. Nous nous contenterons pour cela de quelques exemples particulièrement significatifs.

Plusieurs types d'aménagements — qui ne s'excluent pas les uns les autres — témoignent de la prise en compte du phénomène sportif dans les thermes.

6.1. Le *frigidarium*

Les exercices physiques peuvent se pratiquer dans certaines salles du bain, telles que le *frigidarium* qui est alors agrandi dans des proportions que ne justifie pas la taille des pièces chauffées. Tel est le cas du *frigidarium* 1 de la *villa* de l'Ormeau à Tarbes (Hautes-Pyrénées) à situer entre le II^e et le IV^e siècle ap. J.-C. (fig. 16a)¹¹⁷. Dans la *villa* de Las Hies à Jurançon (Pyrénées-Atlantiques), édifiés au IV^e s., la salle du bain froid 1 est deux fois plus vaste que le *tepidarium* 3 et le *caldarium* 4 réunis (fig. 16b)¹¹⁸. Mêmes proportions dans la *villa* de Barat-de-Vin à Sorde-l'Abbaye (Landes), aux III^e et IV^e s.¹¹⁹, où le *frigidarium* 2 est largement ouvert par une colonnade sur un aussi vaste *apodyterium* (fig. 16c).

Ailleurs, on est en présence d'une véritable monumentalisation de la salle du bain froid, qui n'a plus rien à voir avec les cas précédents¹²⁰ : état 5 de la *villa* de Grandfonds à Castelculier (Lot-et-Garonne) dans la deuxième moitié du IV^e siècle ap. J.-C. (fig. 16d)¹²¹, *villa* du Gleyzia d'Augreilh à Saint-Sever (Landes) au IV^e siècle (fig. 16e)¹²², mais surtout état 3A de la *villa* de Séviac à Montréal (Gers) dans la deuxième moitié du IV^e siècle (fig. 16f)¹²³. L'adoption de ce type de plan n'a probablement pas pour cause la simple

activité balnéaire, mais témoigne de son utilisation à des fins sociales et pour des pratiques cérémonielles¹²⁴.

6.2. La pièce froide indépendante

Plusieurs thermes de *villae* construits au IV^e siècle possèdent des pièces froides annexées aux bains, auxquelles il est difficile d'attribuer une fonction autre que sportive. Tel est le cas de la *villa* du IV^e siècle de Pont-d'Oly à Jurançon (Pyrénées-Atlantiques) qui compte deux salles froides 2, 4 en plus du *frigidarium* 5 (fig. 17a)¹²⁵. L'une d'elles, 2, contient un bassin central 3, peut-être agrémenté d'une fontaine¹²⁶. Avant la fin du II^e siècle (état 1B), dans la *villa* de Séviac à Montréal, une pièce 1 de ce type a été aménagée à l'entrée de l'édifice (fig. 17b)¹²⁷. En Gaule Narbonnaise, les pièces froides qui ont pu servir à la pratique sportive sont très rares¹²⁸ et de datation plus ancienne. On ne peut citer que la *villa* Saint-Hermentaire à Draguignan (Var) (époque flavienne ?) et le site de La Brunette à Orange (Vaucluse) (fin du II^e s./début du III^e siècle ap. J.-C.)¹²⁹.

6.3. L'association pièce froide/pièce chauffée

Un autre aménagement consiste à associer une pièce non chauffée, généralement de superficie importante par rapport aux bains, à une autre, chauffée et plus petite. La première communique avec le *frigidarium*, mais elle est aussi indépendante car on peut y parvenir depuis l'extérieur des bains. La salle sur hypocauste a parfois été interprétée comme un *apodyterium* chauffé¹³⁰. Ceci n'est pas concevable selon nous.

On ne voit pas l'intérêt de dédoubler cet espace alors qu'il aurait été plus astucieux de placer sur hypocauste le vestiaire adjacent au *frigidarium* et de ne le chauffer qu'en cas de

117. Vié, 1987 ; Lequément, 1983, p. 497-498.

118. Lauffray 1969.

119. Les plans publiés sont légèrement différents. C'est ainsi que la pièce 13 présente sur certains une porte ouvrant vers l'extérieur. Nous nous sommes basés sur le plan le plus récent publié par le fouilleur.

120. Voir, au Portugal, l'exemple des thermes de la *villa* II de São Cucufate (Alarcão *et alii*, 1990, p. 114-116).

121. Fages, 1995, p. 190. Dans l'attente de la publication exhaustive, nous restons dubitatif sur le plan du bâtiment tel qu'il est restitué par le fouilleur. Il comprendrait un gymnase 11, un *caldarium* circulaire 14, un *tepidarium* 15 et un *frigidarium* 16. La logique du plan voudrait que l'on soit en présence d'un *frigidarium* 11, d'un *tepidarium* 14, d'un *laconicum* 15 et d'un *caldarium* 16. Quel que soit le plan adopté, la première salle était réservée au sport.

122. Boyrie-Fénié, 1994, p. 125-135. Voir ci-dessus, l'importance de la pièce chaude.

123. Monturet & Rivière, 1986, p. 69-76.

124. Thébert, 1985, p. 363-364.

125. L'itinéraire du baigneur est difficile à restituer vu l'ancienneté du dégagement du site. Si la salle 12 a été la chambre de chauffe, 11 est le *caldarium*, 10 pourrait être le *laconicum*, 9 le *destrictarium*, 7 le *tepidarium*, 5 le *frigidarium* avec sa *piscina* 6.

126. Balmelle, 1980, p. 151-166 ; Fabre, 1994, p. 213-214.

127. Monturet & Rivière, 1986, p. 35-40.

128. Il en est de même dans les thermes publics.

129. Bouet, 1996a, I, p. 152-153.

130. Lauffray, 1969.

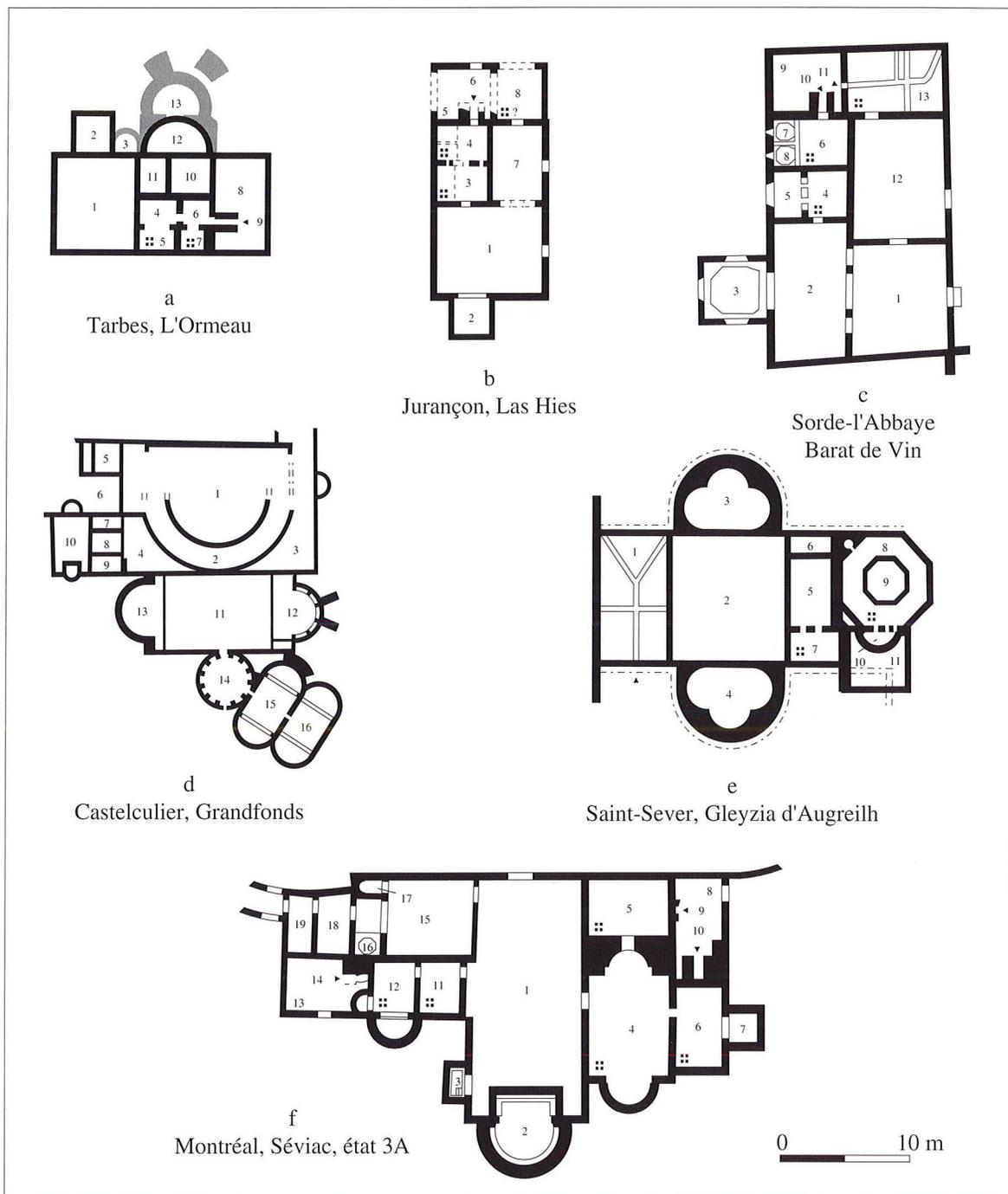


Fig. 16 : Plans des thermes de villae en Aquitaine.

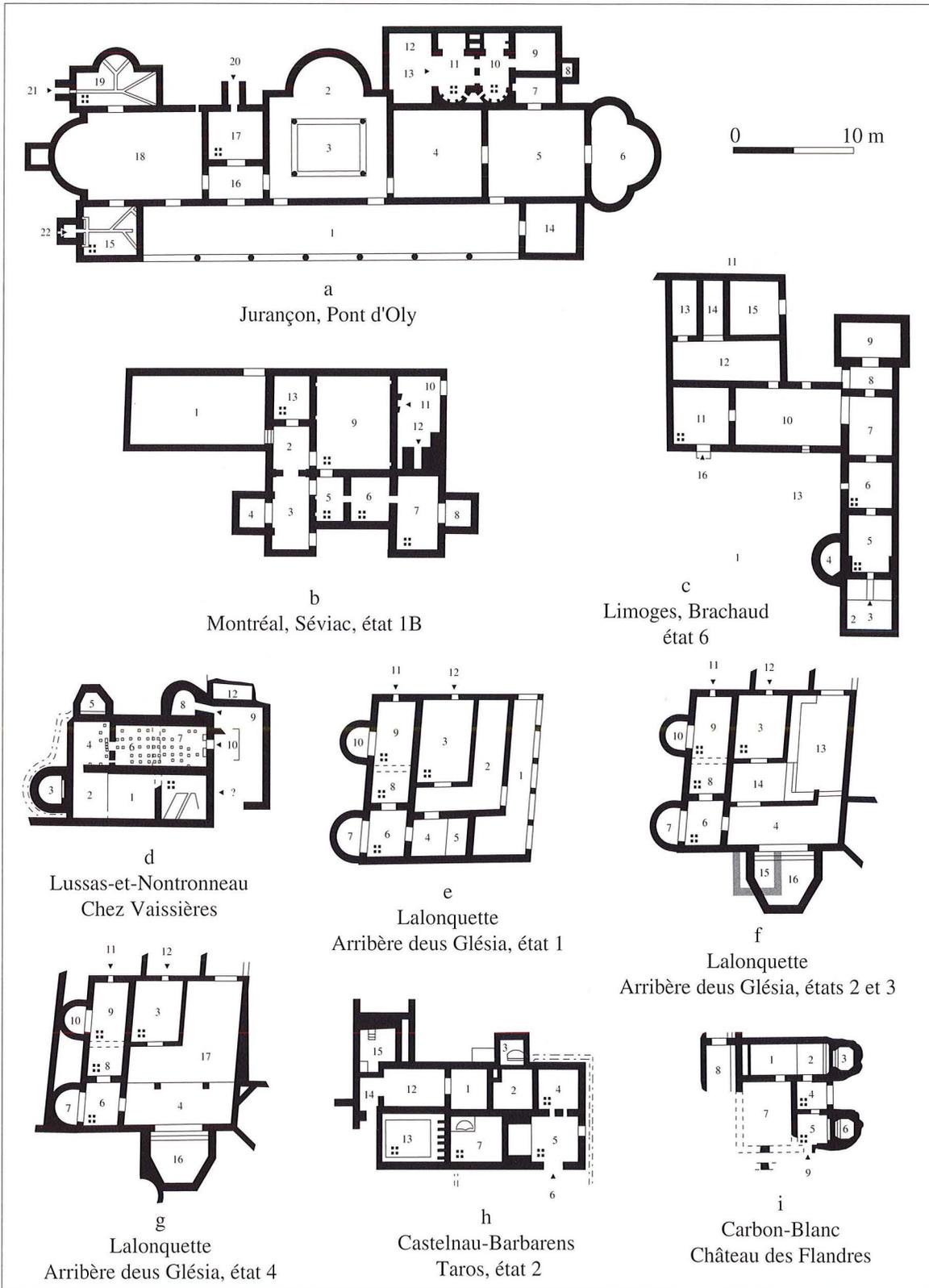


Fig. 17 : Plans des thermes de villae en Aquitaine.

nécessité. Nous y voyons plutôt une pièce de sport chauffée ou un *destrictarium* destiné aux sportifs échauffés dans la vaste salle voisine.

On retrouve un plan similaire dans la *villa* de Barat de Vin à Sorde-l'Abbaye où la salle 13 de 32,80 m² est chauffée par un hypocauste à canaux (fig. 16c). Dans les bains de la *villa* de Las Hies à Jurançon, le plan est moins net que le précédent, notamment celui de la salle 8 de 12,90 m² (fig. 16b). Les deux constructions sont si proches qu'on peut émettre, sans grand risque d'erreur, l'hypothèse que la pièce était chauffée et remplissait la même fonction que la précédente. Les thermes de la *villa* de Brachaud à Limoges (Haute-Vienne) ont connu une longue histoire et de multiples remaniements¹³¹. Si, dès l'état 2 (vers 90 ap. J.-C.), la pièce 10 qui précède le *frigidarium* — la plus vaste de l'ensemble — est bien trop grande pour se limiter à la fonction d'*apodyterium*, on note qu'à l'état 6 (entre le milieu du II^e siècle et le milieu du III^e), est aménagée, en relation directe avec elle, une salle 11 sur hypocauste de 19,30 m² (fig. 17c). La *villa* Chez Vaissières à Lussas-et-Nontronneau (Dordogne) présente probablement le même aménagement (fig. 17d)¹³². La différence de traitement du sol de l'espace 1-2 permet de penser qu'il était en fait divisé en deux par une cloison légère. Le circuit du baigneur comprend ainsi le *frigidarium* 2, le *tepidarium* à bassin 4 ; la salle 6-7 est souvent interprétée comme le *caldarium* comprenant un *solium* 8. Le fait que ce dernier soit décalé vers le *praefurnium* 10 laisse supposer qu'une pièce s'intercale entre *tepidarium* et *caldarium*, ce dont témoignent, vers le centre de la salle, les pilettes resserrées qui devaient supporter un mur de séparation. L'espace 6 est le *laconicum* précédant le *caldarium* 7. À côté du *frigidarium* 2, la salle 1 a pu être une salle de sport (peut-être utilisée aussi comme *apodyterium*). La salle 13 de 12,95 m², chauffée par un hypocauste à canaux, est le *destrictarium*. Le site est occupé entre le milieu du I^{er} siècle et la fin du IV^e siècle ; le plan de l'abside à trois pans du *tepidarium* invite à envisager une datation tardive (IV^e siècle ap. J.-C.)¹³³.

131. Loustaud, 1982.

132. Le Cam, 1984, p. 204-207.

133. Bouet, 1996a, II, p. 175-176.

L'évolution des thermes de la *villa* de l'Arribère deus Glésia à Lalouquette (Pyrénées-Atlantiques) n'est pas facile à retracer. Il semble que l'on soit en présence dès l'état 1 (époque flavienne, fig. 17e), à côté d'un petit ensemble balnéaire constitué des trois pièces caractéristiques, d'une salle chauffée 3 qui perdure jusqu'au IV^e siècle, alors que seul le secteur froid est agrandi (fig. 17f-g)¹³⁴.

Dans l'état 1B de la *villa* de Séviac à Montréal, l'ancien *apodyterium* est subdivisé, une partie étant chauffée indirectement depuis la salle voisine (fig. 17b). Cet espace se trouve entre deux pièces destinées au sport, l'une chauffée à l'est remontant à la phase précédente¹³⁵, l'autre qui ne l'est pas, édiflée à l'état 1B¹³⁶. Plutôt qu'un *apodyterium* chauffé, nous pensons à un *destrictarium* pour sportifs.

L'inventeur considère que les structures de l'état 2 de la *villa* du Taros à Castelnau-Barbarens (Gers) n'ont plus vocation de thermes ; il nous semble toutefois que cette fonction a perduré (fig. 17h)¹³⁷. Si le fouilleur se fonde sur la découverte, dans la salle 12, d'un foyer dans l'angle sud-est — mais de quand date-t-il ? — et d'une panse d'amphore utilisée comme *dolium*, le reste de celles-ci s'apparente bien à des bains comprenant *apodyterium* 1, *frigidarium* 2, *tepidarium* 4, *laconicum* 5 et nouveau *caldarium* 7. Quant à la salle 12, elle pourrait être destinée au sport, la 13 étant le *destrictarium*.

À la lumière des bâtiments précédents, on peut se demander s'il n'existe pas un aménagement semblable dans les thermes de la *villa* du Château des Flandres à Carbon-Blanc (Gironde) où, à côté du *frigidarium* 2 et de l'*apodyterium* 1, se trouve la grande salle 7 (fig. 17i)¹³⁸. Celle sur hypocauste resterait à découvrir. L'ensemble date du IV^e siècle ap. J.-C.

Si on rencontre en Aquitaine le schéma maintes fois renouvelé d'une grande pièce froide associée à une plus petite, chauffée, toutes deux

134. Lauffray *et alii* 1973. Comme dans la *villa* de Chez Vaissières à Lussas-et-Nontronneau, le *solium* 10 est décentré dans le *caldarium* 9. On peut restituer un *laconicum* intermédiaire, la paroi de séparation reposant sur des pilettes plus resserrées au milieu de la salle. Dans les deux cas, les plans sont très proches puisque chaque bâtiment possède un bassin à trois pans.

135. Voir ci-dessus.

136. Voir ci-dessus.

137. Ferry, 1989, p. 430.

138. Feret, 1900.

liées à la pratique sportive, la situation est différente en Gaule Narbonnaise¹³⁹. En effet, si on n'y trouve que rarement l'association petite pièce chauffée/grande pièce froide, en revanche, on y rencontre — tant dans les thermes privés que publics — celle grande pièce chauffée/petite pièce chauffée¹⁴⁰, la première étant une salle de sport, la seconde un *destrictarium* pour sportifs.

6.4. La pièce chauffée

La mise en place de pièces chauffées hors du circuit traditionnel du baigneur peut être l'indice d'une pratique sportive. La présence d'un chauffage dans les salles qui y sont destinées paraît surprenante à première vue. Cependant, un texte de Stace¹⁴¹ en fait état dans les bains de Claudius Etruscus à Rome. La pièce, où l'on pratique le jeu de *pila*, est légèrement chauffée et son sol est recouvert d'un parquet¹⁴² ; sorte de ballon serré, la *pila* nécessitait en effet un sol dur, tel celui des espaces chauffés par hypocauste. Le *paganicum* est une pièce de sport dont le sol devait être identique à celui de la première et qui pouvait être elle aussi chauffée¹⁴³. On connaît, par ailleurs, une inscription d'Afrique Proconsulaire¹⁴⁴ mentionnant la construction d'un *paganicum*, d'un portique et d'une pièce chauffée qui pourrait être un *destrictarium* pour sportifs.

L'hypothèse d'un vestiaire chauffé doit être abandonnée, on l'a vu, pour les exemples précédents. En revanche, tel n'est peut-être pas le cas pour la *villa* du Gleyzia d'Augreihl à Saint-Sever (Landes) où la traversée de la salle sur hypocauste à canaux qui précède le *frigidarium* s'avère obligatoire (fig. 16e)¹⁴⁵. La fonction sportive peut également être envisagée.

S'il en est de même à Saint-Sever, ailleurs la salle chauffée est seulement juxtaposée aux bains, comme dans l'état IA de la *villa* de Séviac à

Montréal. La salle 11 a été interprétée comme réservée aux soins et au repos et pouvant servir d'*apodyterium* l'hiver (fig. 18a)¹⁴⁶. S'il n'existe pas de trace d'égout dans la première phase, en revanche, dès les premières transformations, un conduit d'évacuation longe la façade nord des bains¹⁴⁷. Il a été détruit par les constructions postérieures, mais on peut se demander s'il n'avait pas pour point de départ cet espace, ce qui établirait l'existence d'une circulation d'eau. On peut aussi penser à une vocation de salle de sport, pouvant servir de *destrictarium*, ce plan étant alors une version simplifiée de ceux précédemment analysés¹⁴⁸. En Narbonnaise, plusieurs sites ont livré des aménagements semblables, le plus significatif étant celui de la *villa* Saint-Julien à Martigues (Bouches-du-Rhône), qui possède une conduite d'évacuation. Le seul exemple datable de l'Antiquité tardive (fin du IV^e siècle ou début du V^e s.) se trouve dans la *villa* Saint-Pierre 1 à Eyguières (Bouches-du-Rhône)¹⁴⁹. La salle, de 19,10 m², est chauffée par un hypocauste mixte¹⁵⁰, aménagement très rare en Narbonnaise.

6.5. La palestres

Si les palestres identifiées comme telles sont peu fréquentes, il ne faut pas oublier que des exercices pouvaient être pratiqués en plein air, dans des espaces non réservés à cette fin. L'absence de palestres ne signifie donc pas celle de toute pratique sportive. Dès l'état IA de la *villa* de Séviac à Montréal (Gers) (première moitié du II^e siècle ap. J.-C.), une porte ouverte dans la paroi du *frigidarium* met en communication le bâtiment avec une zone extérieure au sol de béton de tuileau interprétée comme un *solarium*, mais qui pouvait servir également de palestres¹⁵¹.

En Aquitaine, les espaces exclusivement destinés au sport sont rares¹⁵². On peut citer

139. Bouet, 1996a, II, p. 146-148.

140. *Villa* du Thovey à Faverges (Haute-Savoie), thermes de la Place de l'Égalité à Sainte-Colombe-lès-Vienne (Rhône). Ces installations sont antérieures au III^e siècle.

141. *Silves*, I, 5, 59.

142. La salle était chauffée grâce à des braseros ou un parquet recouvrait la *suspensura*.

143. Rebuffat, 1991, p. 34.

144. *CIJ* VIII, 16368.

145. Boyrie-Fénié, 1994, p. 125-135.

146. Monturet & Rivière, 1986, p. 28.

147. Monturet & Rivière, 1986, p. 39.

148. Bouet, 1996a, II, p. 146.

149. Bouet, 1996a, II, p. 122-124.

150. Pelletier & Pogue, 1998, p. 74.

151. Monturet & Rivière, 1986, p. 25.

152. Il faut exclure à présent les thermes du site de Chamiers (Dordogne) qui étaient considérés comme appartenant à une *villa* mais en réalité font partie d'un sanctuaire. Voir, dans le prochain volume d'Aquitania, l'étude qui leur est consacrée.

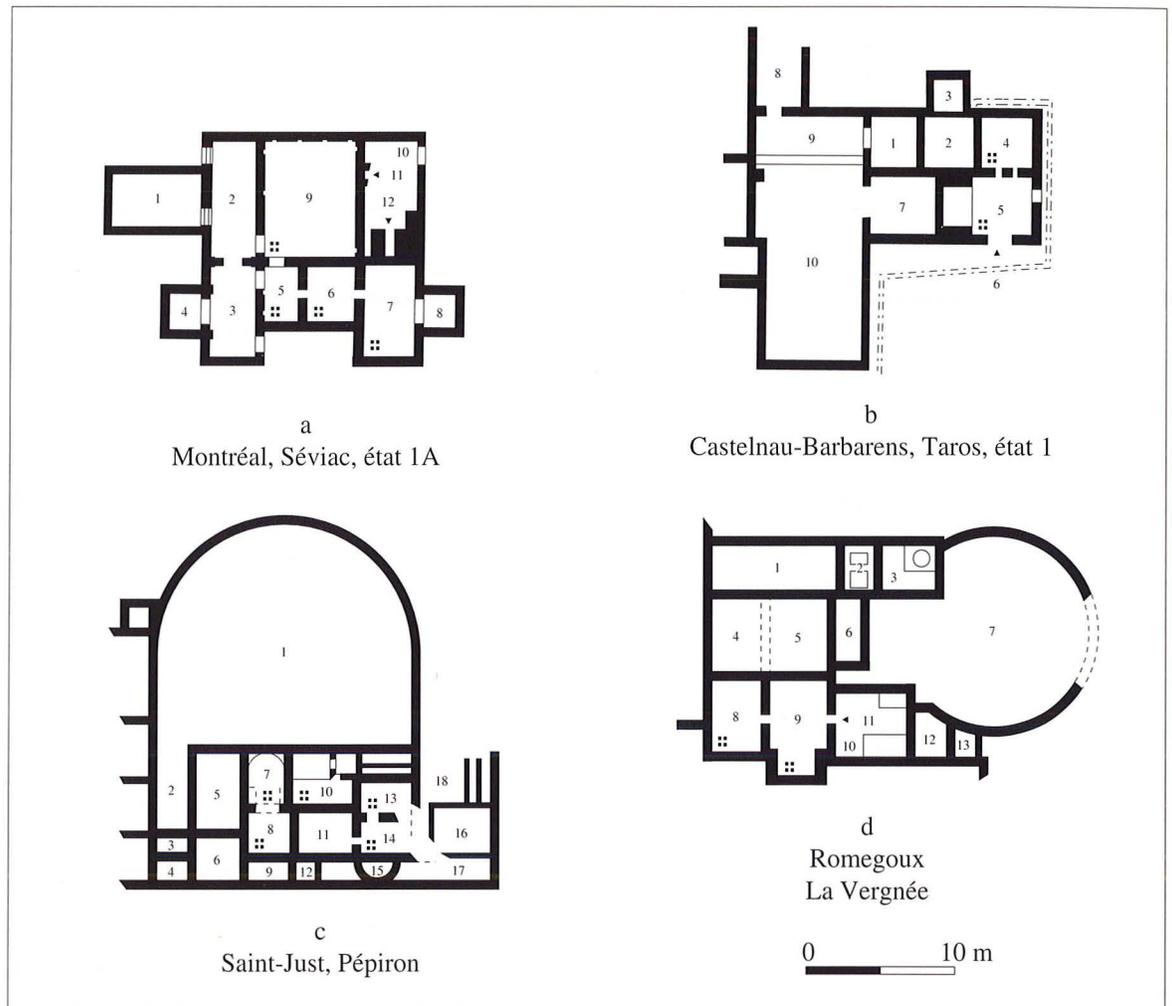


Fig. 18 : Plans des thermes de villae en Aquitaine.

l'exemple de l'état 1 de la *villa* du Taros à Castelnau-Barbarens (Gers) où les thermes sont accessibles depuis un espace indépendant 10 bordé par un portique 9 et dans lequel il est tentant de voir une palestre (fig. 18b). L'aménagement n'est toutefois pas spécifique de l'Antiquité tardive puisqu'utilisé entre le I^{er} siècle et la fin du III^e siècle ap. J.-C.¹⁵³

Dans la *villa* de Pépiron à Saint-Just-Luzac (Charente-Maritime), au bâtiment thermal dont le plan est impossible à restituer faute d'étude par état, est accolée une large zone, délimitée par un

mur courbe et dans laquelle on peut imaginer de telles activités (fig. 18c)¹⁵⁴. Dans la *villa* de Grandfonds à Castelculier, le portique de plan courbe qui précède le grand bâtiment thermal à l'état 5 (deuxième moitié du IV^e s.) et unit les deux sections de bain, a pu servir de palestre commune (fig. 16d)¹⁵⁵. Les thermes de la *villa* de La Vergnée à Romegoux (Charente-Maritime), édifiés vers 160 ap. J.-C., comprennent, outre les pièces de bains, une palestre de plan circulaire ceinte d'un mur (fig. 18d)¹⁵⁶.

153. Ferry, 1989, p. 426-428.

154. Le site est occupé du I^{er} au IV^e siècle ap. J.-C. (Eygun, 1963, p. 442).

155. Farges, 1995, p. 190.

156. Burgaud, 1940, p. 56-58.

En Gaule Narbonnaise, les exemples sont également très rares. Le plus important a été mis au jour dans la *villa* du Grand Plan à Saint-Romain-de-Jalionas (Isère). La reprise des fouilles est encore trop récente pour permettre de définir une évolution précise¹⁵⁷. Il semble toutefois qu'à partir du IV^e s., et après plusieurs remaniements, des thermes comprenant *frigidarium*, *tepidarium* et *caldarium* aient été construits à côté d'une palestre occupée par une vaste *natio* de 120 m², entourée sur deux côtés par un portique. Dans la *villa* des III^e et IV^e siècles du Clos de Serre à Caumont-sur-Durance (Vaucluse), la grande exèdre semi-circulaire située en avant des thermes et maintenue par un grand mur de soutènement, a pu servir de palestre dominant le paysage environnant¹⁵⁸. Dans l'autre grande *villa* que sont Les Prés-Bas à Loupian, une porte aménagée dans le courant du III^e siècle (état 2) met le *frigidarium* en relation avec l'extérieur de la demeure¹⁵⁹. On n'a aucune certitude sur sa fonction : elle pourrait permettre au baigneur de faire du sport à l'air libre ou n'être qu'un accès de service vers le secteur des *praefurnia*.

On constate donc que, bien loin de disparaître, la pratique sportive s'accroît durant l'Antiquité tardive, ou du moins retrouve-t-on plus fréquemment dans l'architecture les aménagements qui lui sont nécessaires. Ceux-ci sont plus courants dans les thermes d'Aquitaine que dans ceux de Narbonnaise. La raison n'est pas sociologique — les Aquitains n'étaient pas plus tournés vers le sport que les Narbonnais — mais d'ordre quantitatif, les vestiges de l'Antiquité tardive s'avérant plus nombreux en Aquitaine qu'en Narbonnaise. En comparant les bains de Montmaurin et leurs contemporains, on peut noter les choix des architectes : les activités sportives s'organisent autour d'une vaste salle froide — courante dans bon nombre de bâtiments d'Aquitaine — mais sans étuve adjacente et en relation directe avec une palestre.

7. SPORTIFS ET SPORTIVES...

Si les vestiges archéologiques témoignent assurément d'habitudes sportives, en retrouve-t-on la trace dans la littérature tardive ? Et, si tel est le cas, les exercices physiques étaient-ils pratiqués également par les deux sexes ?

Le sport avant le bain devait être chose si courante que la plupart des auteurs n'en parlent pas¹⁶⁰. Dans l'Antiquité tardive, la tradition s'en perpétue longtemps. Clément d'Alexandrie¹⁶¹ en trouve l'exercice tout à fait normal pour les hommes. Dans la première moitié du III^e s., Alexandre Sévère¹⁶² s'adonnait à la paume, à la course ou à d'autres exercices plus calmes avant de se baigner. Dans un autre contexte, en 392 ap. J.-C., Valentinien est assassiné alors qu'il jouait avec quelques soldats à proximité des murailles de Vienne¹⁶³.

Vers 465, Sidoine Apollinaire, évêque de Clermont-Ferrand, décrivant les bains de sa *villa* d'Avitacus¹⁶⁴, évoque la simplicité de leur décoration murale sans représentation d'athlètes, preuve qu'à cette époque encore de telles scènes pouvaient être figurées et témoignages de la poursuite de telles pratiques en relation avec les thermes. Le même auteur, lors de sa visite chez Ferreolus et Apollinaris dans la région de Nîmes¹⁶⁵, est le fervent partisan des parties endiablées de jeu de paume disputées entre convives. Ce sont des parties de jeu de balle que pratiquent Sidoine et ses amis auprès du tombeau du consul Syagrius à Lyon¹⁶⁶. L'auteur avoue pour l'occasion qu'il est le premier à se lancer dans la partie et qu'il apprécie autant ce type d'exercice que les livres.

En ce qui concerne les femmes, une telle pratique est connue depuis le Haut-Empire¹⁶⁷, en

160. Thébert, 1991, p. 141.

161. *Le Pédagogue*, III, X, 1.

162. *Histoire Auguste, Vie d'Alexandre Sévère*, III, X.

163. Zosime, *Histoire Nouvelle*, IV, LIV, 3.

164. *Epist.* II, 2, 6.

165. *Epist.* II, 9, 4.

166. *Epist.* V, 17, 6-7.

167. H. A. Harris pense que le développement des compétitions sportives pour les femmes au début de l'Empire est lié à la volonté de créer des attractions stimulant l'imagination des foules (Harris, 1972, p. 40-41). Il convient évidemment de faire une distinction entre exhibition publique et pratique personnelle. Il semble, à travers les témoignages de Martial et de Juvénal, que la pratique individuelle était réellement ancrée dans les habitudes d'une partie de la population féminine.

157. Nous remercions R. Royet pour les renseignements fournis. Voir aussi Bouet, à paraître (a).

158. Bouet, à paraître (a).

159. Bouet, 1996a, II, p. 192.

ce qu'elle est raillée par Martial¹⁶⁸ et Juvénal¹⁶⁹. Bien que déconseillée par Clément d'Alexandrie¹⁷⁰, elle ne disparaît pas dans l'Antiquité tardive. L'exemple le meilleur est celui de la mosaïque 34a2 de la *villa* de Piazza Armerina (Sicile) représentant des femmes faisant des exercices : l'une manie les haltères et se prépare au saut, l'autre le disque, deux autres s'entraînent à la course, deux autres encore jouent à la balle¹⁷¹. Cette représentation témoigne de la continuité de telles activités¹⁷² entre 320/330 et 365 ap. J.-C., ce qui correspond à la pleine période d'utilisation des thermes de Montmaurin.

168. "Elle se retrouve en outre pour manier l'*harpastum* ; elle est toute blonde du sable dont elle se frotte, et elle fait tourner, d'un bras aisé, des haltères trop lourdes pour des mignons" (Martial, *Épigr.* VII, 67).

169. "Elle aime à suer à grand fracas. Quand les bras lui tombent, épuisés par la lourdeur des poids, le masseur, un dégourdi, lui appuie les doigts à l'endroit sensible et lui fait craquer le haut des cuisses" (*Satires* VI, 419-423).

170. "A ce propos, il ne faut pas soustraire les femmes à tout effort corporel un peu pénible mais, sans les inviter à la lutte et à la course, il faut les exercer à filer la laine et à tisser, comme aussi à aider la cuisinière, s'il en est besoin. De plus, les femmes doivent de leurs propres mains apporter de l'office ce qui nous est nécessaire et il n'est pas déshonorant pour elles de se mettre à la meule" (*Le Pédagogue*, III, X, 2-3).

171. Carandini *et al.*, 1982, p. 154-155.

172. H. A. Harris interprète cette scène comme une exhibition publique plutôt que comme une pratique sportive réelle (Harris, 1972, p. 41). V. Olivova pense qu'il s'agit d'actrices et de danseuses (Olivova, 1984, p. 187).

On le voit, malgré le développement du christianisme, la place du sport dans la pratique balnéaire est durant l'Antiquité tardive toujours aussi importante qu'au Haut-Empire.

CONCLUSION

La réinterprétation des thermes de la *villa* de Montmaurin éclaire d'un jour différent cet édifice emblématique de l'Aquitaine romaine. Ces bains apparaissent comme un bâtiment judicieusement élaboré, composé de deux sections que l'on peut attribuer — ici avec certitude — à chaque sexe. Dans un souci d'économie de combustible un seul *praefurnium* assurait le chauffage des deux ailes. De taille relativement modeste par rapport à d'autres bâtiments de la province, les thermes comportent toutefois la nouvelle commodité des bains privés que constitue la douche. Ils s'inscrivent dans la continuité des édifices du Haut-Empire et n'appartiennent pas aux bâtiments de type aulique développés dans le courant du IV^e siècle. Ils témoignent de l'intégration du sport dans le déroulement du bain, pour les hommes mais aussi — phénomène plus rarement mis en évidence — pour les femmes et donc de l'intérêt particulier des propriétaires pour sa pratique.

BIBLIOGRAPHIE

- Agusta-Boularot, 1997 : S. Agusta-Boularot, *La fontaine, la ville et le Prince. Recherches sur les fontaines monumentales et leur fonction dans l'urbanisme impérial, de l'avènement d'Auguste au règne d'Alexandre Sévère*, Thèse de Doctorat Nouveau Régime, Université de Provence, 1997.
- Alarcão *et alii*, 1990 : J. Alarcão, R. Etienne, Fr. Mayet, *Les villas romaines de São Cucufate*, Paris, 1990.
- Algans, 1960 : Abbé Algans, Les petits thermes de Montoulieu, dans *Revue de Comminges*, LXXIII, 1960-4, p. 71-79.
- Aupert, 1992 : P. Aupert, *Sanxay, sanctuaire gallo-romain*, Guide archéologique de la France 25, Paris, 1992.
- Balmelle, 1980 : C. Balmelle, *Recueil général des mosaïques de la Gaule. IV. Province d'Aquitaine. I. Partie méridionale*, Suppl. X à *Gallia*, Paris, 1980.
- Barthe, 1969 : M.-L. Barthe, *Le thermalisme gallo-romain dans les Pyrénées centrales*, Argentan, 1969.
- Bats, 1972 : M. Bats, La villa gallo-romaine de Saint-Michel à Lescar (*Beneharum*), dans *Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau*, VII, 1972, p. 19-66.

- Benoit, 1977 : F. Benoit, *Cimiez, la ville antique*, Paris, 1977.
- Bouet, 1994-1995 : A. Bouet, Seuls de pierre en Gaule méridionale : l'exemple d'Olbia (Hyères, Var), dans *RAN*, 27-28, 1994-1995, p. 9-42.
- Bouet, 1996a : A. Bouet, *Les thermes privés et publics en Gaule Narbonnaise*, Thèse de Doctorat Nouveau Régime, Université de Provence, Aix-en-Provence, 1996.
- Bouet, 1996b : A. Bouet, Thermes et communs d'une maison suburbaine : l'exemple de La Brunette à Orange (Vaucluse), dans *Bulletin Archéologique de Provence*, 25, 1996, p. 29-41.
- Bouet, 1998 : A. Bouet, Complexes sportifs et centres monumentaux en Occident romain : les exemples d'Orange et Vienne, dans *Revue Archéologique*, 1998, 1, p. 33-105.
- Bouet, à paraître (a) : A. Bouet, *Les thermes privés et publics en Gaule Narbonnaise*, Collection de l'École Française de Rome (à paraître).
- Bouet, à paraître (b) : A. Bouet, *Les matériaux de cons-*

- truction en terre cuite dans les thermes de Gaule Narbonnaise, Maison de l'Archéologie, Université de Bordeaux (à paraître).
- Bourgeois, 1992 : Cl. Bourgeois, *Divona. I. Divinités et ex-voto du culte gallo-romain de l'eau. II. Monuments et sanctuaires du culte gallo-romain de l'eau*, Paris, 1992.
- Boyrie-Fénié, 1994 : B. Boyrie-Fénié, *Les Landes 40*. Carte archéologique de la Gaule, Paris, 1994.
- Broise, 1991 : H. Broise, Vitrages et volets des fenêtres thermales à l'époque impériale, dans *Les thermes romains. Actes de la table ronde organisée par l'Ecole Française de Rome (Rome, 11-12 novembre 1988)*. Paris-Rome, 1991, p. 61-78.
- Broise & Scheid, 1987 : H. Broise, J. Scheid, *Recherches archéologiques à La Magliana, Le balneum des Frères Arvales*, EFR, Paris-Rome, 1987.
- Burgaud, 1940 : P. et P. Burgaud, La villa gallo-romaine de La Vergnée à Romegoux (Charente-Inférieure), dans *Revue Archéologique*, 16-2, 1940, p. 46-61.
- Carandini et alii, 1982 : A. Carandini, A. Ricci, M. de Vos, *Filosofiana. La villa di Piazza Armerina*, Palerme, 1982.
- Coupry, 1957 : J. Coupry, Informations archéologiques. IXe Circonscription, dans *Gallia*, XV, 1957, p. 240-256.
- Couret, 1903 : Abbé Couret, Histoire de Montmaurin, dans *Revue de Comminges*, XVIII, 1903, p. 40-55.
- De Filippo, 1995 : R. De Filippo, L'enceinte urbaine, dans *Archéologie toulousaine. Antiquité et Haut-Moyen-Age. Découvertes récentes (1988-1995)*, Toulouse, 1995, p. 27-29.
- De Kisch, 1992 : Y. De Kisch, La Villa du Paon, dans *Vaison-la-Romaine, Notices d'Archéologie Vauclusienne 2*, Cavaillon, 1992, p. 42-51.
- Dumaine, 1910 : H. Dumaine, Bains, dans *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, II, 1, Paris, 1910, p. 72-118.
- Eygun, 1963 : Fr. Eygun, Informations archéologiques. Circonscription de Poitiers, dans *Gallia*, XXI, 1963, p. 433-484.
- Fabre, 1994 : G. Fabre, *Pyrénées-Atlantiques 64*. Carte archéologique de la Gaule, Paris, 1994.
- Feret, 1900 : E. Feret, Les ruines de Carbon-Blanc, dans *Revue Philomatique de Bordeaux et du Sud-Ouest*, 7, 1900, p. 422-425.
- Ferry, 1989 : D. Ferry, La villa gallo-romaine du Taros à Castelnaud-Barbarens (Gers), dans *Bulletin de la Société Archéologique, Historique, Littéraire et Scientifique*, LXXX, 1989, p. 415-443.
- Fouet, 1969 : G. Fouet, *La villa de Montmaurin (Haute-Garonne)*, XX^e Suppl. à *Gallia*, Paris, 1969.
- Fouet, 1972 : G. Fouet, Le sanctuaire des eaux de "La Hillère" à Montmaurin (Haute-Garonne), dans *Gallia*, XXX, 1972, p. 83-126.
- Fouet, 1975 : G. Fouet, Exemples d'exploitation des eaux par de grands propriétaires terriens dans le sud-ouest au IV^e s., dans *Du Léman à l'Océan, Caesariodunum*, 10, 1975, p. 128-134.
- Fouet, 1976 : G. Fouet, La grande villa gallo-romaine de Valentine (Haute-Garonne) en 1970, dans *Archéologie occitane. Préhistoire et Antiquité, Actes du 96^e Congrès National des Sociétés Savantes, Toulouse, 1971*. Paris, 1976, p. 123-136.
- Fouet, 1978 : G. Fouet, La Villa gallo-romaine de Valentine (Haute-Garonne). Aperçu préliminaire, dans *Revue de Comminges*, XCI, 1978, p. 145-157.
- Galliazzo, 1979 : V. Galliazzo, Significato e funzione della fontanella "a scaletta d'acqua" nella casa romana e un singolare frammento al Museo Civico di Feltre, *Atti. Accad.*, Agiati, 1979, p. 49-82.
- Gorse, 1886 : A. Gorse, Les fouilles de Lescar, dans *Bulletin du Comité des Travaux Historiques*, 1886, p. 428-436.
- Grangé, 1997 : B. Grangé, *Eaux guérisseuses et sources sacrées dans l'Aquitaine romaine du I^{er} siècle av. J.-C. au VI^e siècle ap. J.-C. Un exemple de thermalisme gallo-romain*, Thèse de doctorat nouveau régime, Université de Bordeaux, 1997.
- Grimal, 1969 : P. Grimal, *Les jardins romains*, Paris, 1969.
- Hallier et alii, 1982 : G. Hallier, M. Humbert, P. Pomey, *Les abords du forum. Le côté Nord-Ouest (fouilles 1971-1973)*, EFR, Paris-Rome, 1982.
- Harris, 1972 : H. A. Harris, *Sport in Greece and Rome*, Ithaca-New York, 1972.
- Jansen, 1991 : C. M. G. Jansen, Water systems and sanitation in the houses of *Herculaneum*, dans *Mededelingen van het Nederlands Instituut te Rome*, 50, 1991, p. 145-166.
- Jorio, 1981 : A. Jorio, Sistema di riscaldamento nelle antiche terme pompeiane, dans *Bulletino della Commissione Archeologica di Roma*, 86, 1981, p. 167-189.
- Krencker & Krüger, 1929 : D. Krencker, E. Krüger, avec la collaboration de H. Lehmann, H. Wachtler, *Die Trierer Kaiserthermen*. Augsburg, 1929.
- Lauffray, 1969 : J. Lauffray, Les deux balnéaires de Sorde-l'Abbaye, évocation d'un aspect de la vie quotidienne en Aquitaine, dans *Bulletin des Amis de Sorde et du Pays d'Orthe*, Dax, 1969.
- Lauffray et alii, 1973 : J. Lauffray, J. Schreyeck, N. Dupré, Les établissements et les villas gallo-romaines de Lalouquette (Pyrénées-Atlantiques), dans *Gallia*, XXXI, 1973, p. 123-156.
- Lavagne, 1992 : H. Lavagne, Le problème des "Nymphées" en Gaule, dans *Les eaux thermales et le culte des eaux en Gaule et dans les provinces voisines. Actes du colloque 28-30 septembre 1990*, Tours, 1992, p. 217-225.
- Le Cam, 1984 : L. Le Cam, Le site gallo-romain de Nontronneau (Lussas-et-Nontronneau), dans *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, CXI, 1984, p. 192-239.
- Leblanc, 1995 : O. Leblanc, Le décor des latrines des "Thermes des Lutteurs" à Saint-Romain-en-Gal (Rhône), dans *Revue Archéologique de Picardie*, numéro spécial 10, 1995, p. 239-263.
- Lequément, 1983 : M. Lequément, Circonscription de Midi-Pyrénées, dans *Gallia*, XLI, 1983, p. 473-503.
- Lézine, 1969 : A. Lézine, *Les thermes d'Antonin à Carthage*. Tunis, 1969.
- Loustaud, 1982 : J.-P. Loustaud, Les thermes de la villa

- gallo-romaine de Brachaud, Synthèse d'une évolution, dans *Travaux d'Archéologie Limousine*, 3, p. 31-52.
- Maiuri, 1958 : A. Maiuri, *Ercolano. I nuovi scavi (1927-1958)*, Rome, 1958.
- Manière, 1980 : G. Manière, Les fouilles du site antique et médiéval de Saint-Vincent de Couladère, commune de Cazères (Haute-Garonne), dans *Revue de Comminges*, XCIV, 1980, p. 517-532.
- Mignon *et alii*, 1997 : J.-M. Mignon, I. Doray, V. Faure, A. Bouet, La *domus* suburbaine de "La Brunette" à Orange, dans *RAN*, 30, 1997, p. 173-202.
- Millereux-Le Bechenec, 1998 : J. Millereux-Le Bechenec, *Les thermes privés ruraux dans les Trois Gaules*, Thèse de Doctorat Nouveau Régime, Université de Paris-Sorbonne, Paris IV, 1998.
- Monturet & Rivière, 1986 : R. Monturet, H. Rivière, *Les thermes sud de la villa gallo-romaine de Séviac, Aquitania*, Suppl. 2, Paris-Bordeaux, 1986.
- Naveau, 1992 : J. Naveau, Les thermes d'Entrammes (Mayenne), dans *RAO*, 9, 1992, p. 129-159.
- Neudecker, 1994 : R. Neudecker, *Die Pracht der Latrine. Zum Wandel öffentlicher Bedürfnisanstalten in der kaiserzeitlichen Stadt*, Munich, 1994.
- Nielsen, 1991 : I. Nielsen, *Thermae et balnea*. Aarhus, 1991.
- Olivova, 1984 : V. Olivova, *Sports and Games in the Ancient World*, Londres, 1984.
- Pelletier & Poguët, 1998 : J.-P. Pelletier, M. Poguët, Eyguières, Saint-Pierre de Vence, dans *Bilan scientifique 1997, Service Régional de l'Archéologie*, Septèmes-Vallons, 1998, p. 74-75.
- Pelliccioni, 1973 : G. Pelliccioni, *Le nuove scoperte sulle origini del battisterio Lateranense*. *RendPontAcc, Memorie*, XII, 1. Cité du Vatican, 1973.
- Picard, 1989 : G.-Ch. Picard, Les rites du baptême d'après les textes, dans *Actes du XI^e Congrès International d'Archéologie Chrétienne*, Lyon, Vienne, Grenoble, Genève et Aoste (21-28 septembre 1986), II, p. 1451-1468.
- Rebuffat, 1991 : R. Rebuffat, Vocabulaire thermal. Documents sur le bain romain, dans *Les thermes romains, Actes de la table ronde organisée par l'École Française de Rome (Rome, 11-12 novembre 1988)*, Rome-Paris, 1991, p. 1-32.
- Rebuffat, Hallier, 1970 : R. Rebuffat, G. Hallier, *Thamusida. Fouilles du Service des Antiquités du Maroc II*, Rome-Paris, 1970.
- Temps chrétiens*, 1986 : *Premiers temps chrétiens en Gaule méridionale. Antiquité tardive et Haut Moyen Age III^e-VIII^e siècles*, Châtillon sur Chalaronne, 1986.
- Thébert, 1985 : Y. Thébert, Espaces "privés" et "publics" : les composantes de la *domus*, dans *Histoire de la vie privée, De l'empire romain à l'an mil*, Paris, 1985, p. 339-369.
- Thébert, 1991 : Y. Thébert, Problèmes de circulation dans les thermes d'Afrique du nord, dans *Les thermes romains. Actes de la table ronde organisée par l'École Française de Rome (Rome, 11-12 novembre 1988)*. Paris-Rome, 1991, p. 139-149.
- Thouvenot & Luquet, 1951 : R. Thouvenot, A. Luquet, Les thermes de Banasa, dans *Publications du Service des Antiquités du Maroc*, 9, 1951, p. 9-62.
- Vié, 1987 : R. Vié, La villa de l'Ormeau à Tarbes, dans *Dossiers Histoire et Archéologie*, 120, 1987, p. 71.